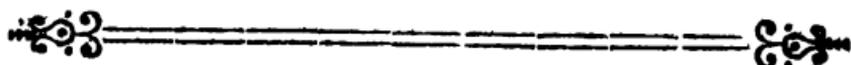




JOURNAL HELVETIQUE, DÉDIÉ AU ROI.

J U I N 1 7 4 1.



L E T T R E

Concernant le LAC LEMAN.

M O N S I E U R,

Os Réflexions sur quelques particu-
larités de nôtre Rhône, dont je
vous avois entretenu dans ma Let-
tre précédente, sont tort justes. Vous
croiez que le Goufre où cette Rivière sa-
bime, à quelques lieues de GENEVE, ne
doit pas être extrêmement ancien. Vous
panchés à croire que c'est l'éffet de quelque
tremblement de terre, & vous m'en indi-

qués un qui pouroit bien avoir produit ce bouleversement. C'est celui que l'on trouve dans la Chronique de MARIUS, Evêque d'AVENCHE, & qu'il met à l'an 561. Vous me dites que GREGOIRE DE TOURS doit aussi en avoir parlé *. Vous ajoutés une conjecture assez plausible pour apuier votre sentiment ; C'est que ce Goufre où le Rhône se jette, & dispaeroit, devroit être comblé par le sable & le gravier que la Rivière y dépose, si on lui donoit une longue suite de Siècles. Il est même surprenant qu'il ne le soit pas déjà, en ne le suposant que de mille, ou de douze cents ans d'antiquité.

Vous nous comuniqués là dessus un Projet, dont vous vous rapellés d'avoir oui parler autrefois, & que vous jugés fort avantageux à nôtre Ville ; ce seroit de rendre le Rhône navigable, de Genève à Seiffel. Il faudroit pour cela changer le Lit de cette Rivière, afin d'éviter le Goufre en question. Quelqu'un eut déjà cette pensée, il y a cinquante ou soixante ans ; mais voici ce que vous y ajoutés, qui est entièrement de vôtre crû.

„ Come l'exécution en seroit fort cou-
 „ teuse, vous allés, dites-vous, indiquer un
 „ Trésor où l'on pourra retrouver la dépense

* Liv. IV. Chap. 31.

„ se que demandera le changement du
 „ Cours de la Rivière. Le Rhône joint
 „ avec l'Arve charrie des Paillettes d'Or.
 „ Toutes les fois que cette Rivière est
 „ enflée par les Pluies, elle dépose dans le
 „ Goufre une certaine quantité de ce pré-
 „ cieux Métal. Tout cet Or y reste,
 „ car on en a cherché inutilement sur les
 „ bords du Rhône plus bas que l'Abime.
 „ Voilà donc une véritable Mine d'Or,
 „ où l'on n'aura qu'à puiser dès que l'Eau
 „ sera détournée.

Il faut avoüer, *MONSIEUR*, que vous êtes un Home admirable. Ce n'est rien que de faire de grands Projets. Tout est plein de Spéculatifs, qui en enfantent de toutes les sortes, mais dont la plûpart ruineroient les Entrepreneurs. Ce qui marque véritablement du génie, c'est de savoir trouver des Fonds, come sous sa main, pour fournir à la Dépense. Cependant vous ne devés pas vous atendre que vôtre pensée soit généralement aprouvée. Le monde est plein d'Esprits contredifans ; vous pouvés compter qu'il s'en trouvera qui ne manqueront pas de dire que vôtre Projet n'est beau que dans la spé- culation, qu'il trouveroit bien des difficultés dans l'exécution, & qu'il est aisé de voir *qu'il frise le chimérique*. Pour nous,

nous en jugeons tout autrement, & nous ne demanderions pas mieux que de lui voir prendre faveur.

Après m'avoir communiqué votre Projet pour rendre le Rhône navigable, vous me faites une Objection contre la Remarque de Mr. ADISSON, que j'avois transcrite dans ma Lettre précédente. Le Voïageur admire la Sageffe du Créateur d'avoir si bien ménagé le Lit du Rhône au travers des Montagnes. *Il est surprenant, dites vous, que cet habile Homme ne se soit pas fait une difficulté qui saute aux yeux; C'est le défaut de pente pour l'écoulement de cette Rivière dans toute l'étendue du Lac de Genève.*

Votre Objection est fort naturelle. Il semble que ce n'étoit pas assez que la Sage Providence eut ouvert au Rhône une route dans un Pais fort escarpé; il falloit encore lui ménager par tout son écoulement, sans qu'il fut arrêté dans aucun endroit. Cette pause de quinze ou seize lieües dans le Lac Léman est une interruption bien considérable. On est presque tenté de regarder ces Eaux, arrêtées dans leur course, come une obstruction qui interromproit le cours des humeurs dans le Corps humain.

Cependant quelque spécieuse que paroisse

se vôtre difficulté, permettez moi de vous dire, *MONSIEUR*, que ce qui vous a paru d'abord un inconvénient, n'en est peut être pas un dans le fond. Vous n'avez point de Lacs en France; c'est ce qui fait que vous n'avez pas eu occasion de réfléchir autant que nous, sur ces grands Amas d'Eaux. Loin de les regarder come une irrégularité, nous y trouvons de grands avantages, & fort supérieurs à ceux que nous eut procuré le Rhône, s'il eût toujours trouvé une égalité de pente. Quoi que j'aie eu souvent occasion de réfléchir sur les avantages que nous procure nôtre Lac, j'ai crû cependant, que pour mieux répondre à un Philosophe aussi exact que vous l'êtes, je ne serois pas mal de proposer vôtre Objection à un habile Home de nôtre Ville fort versé dans ces Matières: Voici la Réponse qu'il m'a fournie.

„ Il semble d'abord que le manque de
 „ pente dans le cours d'une Rivière, qui
 „ la fait répandre de tous côtez dans la
 „ Campagne, & qui y forme un Lac,
 „ soit une irrégularité. On croiroit les
 „ choses mieux disposées dans la Nature,
 „ si nôtre Rhône trouvoit par tout un
 „ Terrain disposé à le laisser passer libre-
 „ ment. Mais ce font-là de ces jugemens
 „ précipités que nous hasardons tous les

„ jours , faute de bien examiner les cho-
 „ ses. Ceux qui ont aprofondi cette Ma-
 „ tière trouvent beaucoup de Sagesse dans
 „ le Créateur, à avoir quelquefois interrom-
 „ pu le cours des Rivières. Si leur Lit é-
 „ toit un Canal creusé en ligne droite, avec
 „ une pente toujours égale, la vitesse que
 „ les Eaux prendroient dans ce Canal, se-
 „ roit si grande que rien ne sauroit leur ré-
 „ sister. Les Rivières seroient tout au-
 „ tant de Torrent impétueux. On sait que
 „ la vitesse de l'Eau qui s'écoule, dépend
 „ de la hauteur de sa chute. Le Rhône part
 „ d'un País fort élevé. Aussi il traverse le
 „ Valais avec une grande rapidité. Pour
 „ peu qu'elle eut augmenté, il seroit venu
 „ chez nous avec une espèce de fureur,
 „ & auroit traversé nos Campagnes plu-
 „ tôt en Ennemi, que come nôtre Ami.

„ Il étoit donc nécessaire de modérer
 „ cette grande rapidité. Ceux qui enten-
 „ dent l'Hidraulique savent que ce qui arê-
 „ te déjà un peu la trop grande vitesse
 „ d'une Rivière, c'est le frottement des
 „ Eaux contre les Parois du Canal. Ce
 „ frottement dont on se plaint tous les
 „ jours si fort dans la Mécanique, nous
 „ rend ici un important service. Plus le
 „ Canal a de surface intérieure, plus le
 „ frottement est grand. Ainsi en augmen-
 „ tant

» tant cette surface , on diminue à propor-
» tion la vitesse de l'Eau , malgré la hau-
» teur de sa chute. La Sagette qui a
» creusé le lit des Rivières , n'a pas man-
» qué d'employer un moien si simple , &
» par cela même si digne d'elle. Or on
» peut augmenter la surface d'un Canal de
» deux manières. L'une est de le dispo-
» ser , non en ligne droite & avec une
» pente égale , mais en ligne courbe &
» sinueuse , avec une pente variée. Ce
» moien se trouve mis en œuvre sur plu-
» sieurs Rivières. La *Seine* , par exemple,
» semble se plaire à faire quantité de dé-
» tours dans les Campagnes qu'elle arrose.
» Il y a un autre avantage à ce cours tor-
» tueux , c'est que de cette manière , une
» médiocre quantité d'eau suffit pour arroser
» beaucoup de Pais. Mais cette voie tres
» praticable , & très pratiquée dans les
» Plaines , ne l'étoit pas aussi facilement
» dans les Pais de Montagnes , come le
» nôtre , où la pente des terrains plus roi-
» de , & le défaut d'espace demandent une
» autre disposition. Il étoit donc nécessai-
» re d'avoir recours à l'autre moien , qui
» consiste à élargir considérablement le Lit
» de la Rivière. La vitesse de l'Eau , qui
» d'un Canal étroit passe dans un plus lar-
» ge , se ralentit à proportion de cette lar-

„ geur. Ces élargiffemens du Lit des Ri-
 „ vières est ce qui forme des Lacs. C'est
 „ donc probablement dans la vüe de rom-
 „ pre l'impétuosité du Rhône, & de pré-
 „ venir les dommages qu'il causeroit dans
 „ un cas d'inondation, que l'Auteur de la
 „ Nature nous a ménagé nôtre vaste Lac.
 „ Celui de *Constance* sert de même à ralen-
 „ tir la rapidité du Rhin. Ces Rivières,
 „ & plusieurs autres dont il seroit inutile
 „ de faire le dénombrement, aiant, si j'o-
 „ s'ose dire, été mises ainsi à la raison,
 „ ressortent après cela du Lac plus traita-
 „ bles qu'auparavant, & promènent leurs
 „ Eaux d'une manière tout à fait avanta-
 „ geuse aux Pais qu'elles parcourent dans
 „ la suite.

„ Un autre usage des Lacs placés de
 „ cette manière, & qui est une suite du
 „ précédent, c'est la pureté & la clarté
 „ qu'ils procurent aux Eaux des Fleuves
 „ qui s'y jettent. Leur vitesse ralentie do-
 „ ne le tems aux parties terreuses & limo-
 „ neuses de tomber au fond. De là vient
 „ la transparence de nôtre Lac, que l'on
 „ peut comparer à celle du Cristal. Ce
 „ n'est pas seulement le sens de la vüe qui
 „ gagne à cette pureté. On comprend
 „ assez que par là les Eaux en deviennent
 „ encore plus saines, & plus propres à
 tous

„ tous les divers usages de la vie. Le
 „ Rhône gagne donc beaucoup dans le
 „ séjour qu'il fait dans le Lac. Ce Voia-
 „ geur ainsi décrassé, & guéri de son hu-
 „ meur bruiante, en est ensuite mieux
 „ reçu chez nous, & tout le monde lui
 „ fait accueil.

„ Conclusion ; Quoi qu'il semble d'a-
 „ bord que ce grand Amas d'Eaux qui for-
 „ me nôtre Lac, & qui s'étend au long
 „ & au large, nous fasse perdre beaucoup
 „ de terrain, ou voit présentement que
 „ nous en sommes dédomagés par bien
 „ des endroits.

Voila, *MONSIEUR*, de solides raisons,
 que je tiens, come je l'ai déjà dit, d'un
 habile Philosophe, que j'ai cru devoir con-
 sultier, me défiant un peu de mes propres
 lumières. Je ne laisserai pas d'y mettre
 aussi quelque chose du mien. Mais pour
 ne vous doner mon *Contingent* que pour
 ce qu'il vaut, je dois vous avertir que les
 petites Remarques que je vai ajouter se
 présentent d'elles-mêmes. Ce sont plutôt
 des Faits que des Raisonemens. Regardez
 les, non come des Réponses à vôtre Objec-
 tion, mais come un Morceau d'Histoire Na-
 turelle. Cela me dispensera de la préci-
 sion que l'on exige quand il s'agit princi-
 palement de raisonner.

Je

Je ne m'arêterai pas à vous faire observer que si le Rhône eut simplement traversé avec toute sa rapidité, les quinze ou seize lieues qu'occupe nôtre Lac, il auroit été moins navigable, dans tout cet espace, qu'étant devenu une Eau dormante. On remonte difficilement ces Rivières si impétueuses, au lieu que le niveau du Lac donne la facilité de le parcourir en tout sens, & en rend la Navigation fort aisée.

Ce vaste Bassin nourit encore des Poissons de plusieurs sortes. Ses Truites sur tout sont exquisés, & on en envoie beaucoup en France. On en pêche quelquefois de monstrueuses. Il faut nécessairement qu'elles se nourrissent dans un Lac pour parvenir à cette grosseur extraordinaire. *Grégoire de Tours* dit, que l'on pêche dans le Lac Léman des Truites qui pésent jusqu'à cent Livres *. Mais come je ne prétens point vous imposer, il est bon de vous avertir que cela doit être pris au rabais, de même que la plûpart des Miracles qu'il raporte. Un Quintal, au poids de cet Historien, doit se réduire à la moitié. Les plus belles de nos Truites sont de quarante ou cinquante Livres, &

* In hoc etiam stagno ferunt Truëarum piscium magnitudinem usque ad centum Librarum pondus trutinari. De Gloria Martyr. Lib. I. cap. 76.

& il y a bien là de quoi se contenter.

Il me vient une pensée que je croi devoir vous comuniquer, quoi qu'elle sente un peu la digression ; C'est que si vous montriez ma Lettre à quelque Catholique fort zelé, il pouroit bien être blessé de la manière cavalière dont je traite *Grégoire de Tours*. Il en craindra le contre-coup pour tant de beaux Miracles que cet Historien raporte, & sur tout pour un des plus signalez, que l'on trouve dans le même Chapitre où il parle de nos Truites monstrueuses, qui fut opéré précisément sur le Lac de Genève. Là les Reliques d'un Saint apaisèrent une furieuse tempête. Je pourois donc craindre d'en essuier une à mon tour, de la part de quelque Dévot, pour avoir voulu rendre suspect cet Historien.

Le zèle des Gens de ce caractère ne manquera pas de leur fournir plusieurs raisons spécieuses pour réhabiliter le témoignage du bon *Grégoire*. Il me semble que je les entens nous dire, avec beaucoup de feu, que quoi qu'il n'y ait plus aujourd'hui dans nôtre Lac de Truites de cent Livres, cela n'empêche pas qu'il ne puisse y en avoir eu autrefois. „ Ne fait-on pas, diront-ils, que la Nature dépérit, qu'elle s'afoitlit journellement, &
„ que

„ que les productions ne sont plus ce qu'
 „ elles étoient dans les tems anciens. St.
 „ AUGUSTIN a dit que les Hommes étoient
 „ plus grands autrefois , & que la Nature
 „ va toujours en diminuant *. Le Savant.
 „ HUET, Evêque d'Avranché , soutient de
 „ même , dans un de ses Ouvrages , qu'el-
 „ le a beaucoup perdu de sa force. Les
 „ Alemans ne sont plus si grands qu'ils étoient
 „ autrefois , dit-il. On ne trouve plus de ces
 „ Planes qui cachoient une petite Armée sous
 „ leur ombre ; de ces Grapes de Raisin sembla-
 „ bles a celles que les Espions aporèrent de la
 „ Terre de Canaan. La Nature va donc en
 „ décadence. Il y a eu autrefois des Géans ;
 „ & on n'en voit plus ; Donc il a pû y
 „ avoir autrefois des Iruites d'un Quintal ,
 „ quoi qu'on n'en voie plus de telles à
 „ présent. „ Habile come vous l'êtes ;
 „ MONSIEUR, dans l'Histoire Naturelle , je
 me flate que vous voudrez bien répondre
 pour moi à cette difficulté. Il me semble
 que je puis bien m'en reposer sur vous.
 Mais je prévois qu'on ne s'en tiendra pas
 là. A ces raisons prises de la Nature , pour
 justifier *Gregoire de Tours* , on pourroit s'a-
 viser d'en joindre de surnaturelles , &
 par conséquent qui auront encore plus de
 force. Les voici :

On

* De Civit. Dei , Lib. XV. cap. 9.

On pourra nous dire que si nos Truites ont diminué de moitié, c'est peut être la suite d'une malédiction qui aura suivi le changement de Religion, qui se fit chez nous dans le XIV. Siècle. On nous alléguera pour le prouver le témoignage d'un autre Evêque d'Avranche. Il se nommoit *Ceneau*. Il a fait une *Histoire de France*, dans laquelle il dit, que *depuis que les Genevois ont abandonné la Religion Romaine, leur Lac est visiblement devenu moins poissonneux* *. Les Poissons de nôtre Lac aiant donc diminué en nombre, ils peuvent de même avoir diminué de volume.

Je crains fort, *MONSIEUR*, que vous ne m'abandoniez ici. Je ne dois plus compter de vous avoir pour second à cette dernière attaque. Vous êtes Home à apuier même malicieusement le raisonnement de cet ancien Evêque contre nous. *Les Genevois, direz-vous, s'étant afranchis du Carême, il étoit convenable de leur retrancher leur portion de Poisson.* Me voilà donc réduit à recourir à d'autres qu'à vous pour tâcher de nous défendre. Heureusement j'ai trouvé
un

* *Lacus Lemanus piscosus olim, ut accolæ testantur, nunc autem parùm fecundus, ex quo deficere ooperuna à fide orthodoxâ Losanenses & Genevenses. Sic enim Deus justo suo judicis convertit aream in falsuginem, à maliciâ habitantium.* Roberti Cornalis Gallica Historia. 1557. pag. 50.

un Auteur qui a fait voir il y a longtems que cette malédiction lancée sur les Eaux de nôtre Lac , est tout* à fait chimérique. Le Livre où elle se trouve combatue est une petite Pièce à peu près de la même date que *l'Histoire de France de Ceneau*. En voici le Titre : *Epistola Magistri Passavantii*, 1553. L'Auteur y pose des principes qui détruisent entièrement le raisonnement de l'Evêque. Il fait venir à Genève ce Maître *Passavant* , d'où il écrit ensuite au Président *Liset* quelques particularités de nôtre Ville. Sur l'article des nos Truites, voici ce qu'il dit , en élégant stile macaronique. *Ego jeci me super unam magnam Truitam istius Lacus quæ erat nimis valde bona. Nam (Sicut etiam dicebat Cardinalis Lagenifer * nuper transiens) Quamvis homines sint Hæretici, tamen Pisces non possunt sed.* Au cas que la sublimité de ce Latin vous empêchat de l'entendre, cela veut dire que quoi que les Génevois soient Hérétiques, leurs Poissons n'en peuvent mais, qu'ils ne sont pas coupables. Par consequent ils n'ont pas dû

E.1-

* Le Prélat que de Beze a voulu désigner ici , c'est LOUIS DE LORRAINE , Cardinal de Guise. Henri Etienne, dans son Apologie pour Herodote Ch. 22. parle aussi de lui, sous le nom du Cardinal des Bouteilles. On l'appelloit ainsi parce qu'il aimoit la Table & la bonne chère.

encourir la malédiction que l'Historien *Ceneau* a fait prononcer contr'eux. Voila donc un Cardinal qui a réfuté d'avance pour nous, cet Evêque. Mais revenons à nos Poissons.

Nôtre Lac fournit une espèce de Poisson qui lui est particulière, que nous apellons *Ferrat*. Les Etrangers en font beaucoup de cas, & ils avouent qu'ils n'en ont point vû ailleurs. Outre sa bonté, il est encore extrêmement abondant. On le mange dès le comencement de Mai jusqu'à la fin de Septembre. Mais c'est proprement en Mai & Juin qu'il a toute sa delicatefle. Je lisois l'autre jour un *Traité de Joseph Du Chesne*, Médecin d'Henri IV. qui parle fort avantageusement de ce Poisson. Il le met au dessus de tous les autres. Il dit qu'il est de la grosseur de la *Sole*, & que, come elle, il n'a qu'une seule arête, que l'on enlève tout d'un coup. Vous serez bien aisé de voir le passage en original. Le voici :

Ego vero palmam bonitatis attribuerem Piscì cuicdam in Lacu Genevensi præsertim nascenti, quem communi nomine Ferrat appellant: Craticulæ impositus torretur, ut Machavellus in Galliâ, cunicæ cum intinctu, ex butyro recentis liquato, cephacio & petroselino conciso, apponitur. Per medium dissectus, carnem repræsentat nive candidiorem, & friabilem instar duriusculæ panis medullæ. Unam tantum spinam habet, instar Solæ; cæteros pisces omnes,

sive marinos, sive fluviatiles, saporis bonitate & salubritate, longè post se relinquit. *

Pour faire valoir cette atestation, il est bon de vous dire que le Médecin qui nous l'a donnée, fit quelque bruit de son tems, sous le nom du *Sieur de la Violette*. Par sa Mère il étoit Petit-fils du grand *Budé*. Il fut Envoié d'Henri IV. en diverses Cours. Il eut quelque Comission de ce Prince qui lui fit faire du séjour dans nôtre Ville, où il prit goût à nos *Ferrats*. Il mourut en 1609. Le mordant *Gui Patin* l'a fort déchiré dans ses Lettres. ** Mais *Du Chesne* étoit Chimiste, & *Patin* n'en épargnoit aucun.

Le Dictionnaire *de la Martinière*, à l'Article du *Lac Léman*, fait bien aussi regarder *la Perche* come une production particulière de notre Pais. Mais je ne prétens pas me prévaloir de ce témoignage. Ce Poisson se trouve dans bien d'autres endroits. Il falloit s'en tenir à dire que la *Perche* est excellente chez nous, & que l'on nous en demande beaucoup de France.

Si *la Perche* n'est pas tout à fait particulière à notre Lac, le même *Du Chesne* parle d'une manière de la manger qui peut passer pour un raffinement de la *friandise Genevoise*. On prend de petites *Perches*
naif-

* *Jos. Quercetani Dixericon Polyhistoricon, pag. 340.*

** *Gui Patin, Lettre XX.*

naissantes en fort grande quantité, dont on fait un Ragout qui est fort recherché. Il est connu sous le nom de *Mille-canton*: Il est étonnant qu'un petit Animal, a peine formé, ait ainsi de quoi trater le gout. Peut être que la saucée en fait le principal mérite. Voici ce qu'en dit *Du Chesne*, qui fait encore ici autant la fonction de Cuisinier que celle de Médecin. *Perticæ mense Julio aut circiter deponunt ova, ex quibus pisciculi minimi nascuntur, vix aciculiæ magnitudinem æquantes, quos Chilychthion vocant, propterea quod milleni singulis morsellis simul deglutiantur. Delicatissimi sunt cum butyro recenti & modico omyracii inter duas patinas elixi.* *

Le Docteur BURNET ayant passé autrefois à Genève, avant qu'il fût Evêque de Salisbury, disoit que la Cuisine Genevoise en matière de Poissons, alloit aux deux extrêmes: *Je n'ai point vu de Paris*, disoit-il, *où l'on mange le Poisson si petit & si gros*; faisant allusion à nos grosses Truites, & à ces petites Perches naissantes. Vous me demandés, sans doute, où est la Police de notre Ville qui souffre cette prodigieuse destruction de notre Lac? Les Genevois, direz-vous, n'ont-ils donc point de Tuteurs, pour les empêcher de manger ainsi leur blé en herbe? Ma Réponse à votre question, c'est que cela est bien déiendu par les Loix;

L I 2

mais

* Diæteticon Polyhist. p. 339.]

mais que la friandise a toujours su trouver le secret de les éluder.

Outre les présens réels que nous fait nôtre Lac , je ne dois pas oublier de remarquer que cette vaste Pièce d'Eau embellit aussi beaucoup le Paisage. L'Europe fournit peu d'endroits où la vue soit aussi belle & aussi diversifiée , qu'aux environs de nôtre Lac. Les dehors de nôtre Ville , sur tout du côté du Nord , sont fort rians. Au bord du Lac s'élèvent deux Côteaux très bien cultivez , & ornez de tous côtez de Maisons champêtres. Les Prairies , les Forêts , mais sur tout les Vignobles dont ces Côteaux sont chargez , y font une charmante variété. Le Lac , qui est au milieu de ces deux Colines , forme un magnifique Bassin , ou plutôt une petite Mer d'Eau douce , qui paroît faite exprès pour la comodité & pour l'agrément. Cette Eau est claire come le Cristal , & ordinairement fort paisible. Ces Colines qui s'élèvent , de chaque côté , en Amphitéatre , font un coup d'œil admirable. La vue ne peut pas se promener plus agréablement que sur tous ces différens objets. Cet Amphitéatre est surmonté par une Chaine de Montagnes , qui finissent la perspective , & dont l'aspect agreste & sauvage fait un contraste avec le riant Paisage qui est au dessous.

Un Etranger arivé depuis peu dans nôtre Ville & fort afectione pour elle , frapé de ce Cercle de Montagnes qui l'environe, lui apliqua ces paroles d'un Psaume; *Come Jerusalem est environée de Montagnes , ainsi le Seigneur environe & protège son Peuple. **

Un Italien , dont l'imagination étoit tournée un peu autrement , nous disoit aussi dans son stile Poëtique , en admirant nôtre Passage , *que Genève étoit une Reine , dont l'enceinte de Montagnes faisoit la Courone , & dont le Lac étoit le Miroir.* Ou lui répondit en riant que sa Comparaisôn étoit fort brillante & fort flateuse , mais que Genève étoit une trop petite Reine pour lui donner une si grande Courone , qu'en la lui donant si vaste , il y avoit cet inconvéniens , c'est qu'elle surpassoit en étendue le Pais même de cette Souveraine. La comparaison du Miroir est plus juste. La limpidité des Eaux du Lac la justifie entièrement. On a remarqué que les Rivières qui s'y jettent s'y purifient tellement que dans un tems parfaitement calme , l'Eau est transparente jusqu'à douze piés de profondeur. On voit alors une magnifique Glace où tous les environs se peignent d'une manière à les embellir encore. Je reviens à l'utile.

L I 3

NÔ-

* Ut Hierosolymans Montes circuitu suo claudunt ac protegent , sic Dominus populum suum in secula. Ps. CXXV. v. 2.

Nôtre Lac nous fournit bien des choses nécessaires à la vie , ou en les tirant de son sein , ou en nous les procurant d'ailleurs. Il nous amène , par exemple , tout le Bois pour nôtre chauffage. On peut donc dire qu'il nous fournit les deux articles les plus nécessaires à l'Homme , je veux dire le Feu , & l'Eau ; mais une Eau épurée & fort saine , come je l'ai déjà dit. Le Gravier de nôtre Lac fait en grand ce que vous essayés de faire en petit dans vos *Fontaines Sablées* , pour épurer l'Eau de la Seine. Nôtre Lac nous abreuve encore d'une autre manière plus flateuse , en nous donant d'excellens Vins qui croissent sur ses bords. Ce Vin fait encore la véritable sauce de nos Truites , car elles demandent d'être apprêtées de cette manière. Le Lac nous amène aussi plusieurs autres Denrées , les Matériaux de nos Maisons & diverses Marchandises , qui viennent de plus loin. La Navigation en est aisée , come je l'ai déjà remarqué , & beaucoup plus comode que sur une Rivière impétueuse come le Rhône.

La Navigation est rarement interrompue sur nôtre Lac. Une singularité à cet égard , que je ne dois pas omettre , c'est qu'il ne gèle jamais. Le Rhône , tout
ra-

rapide qu'il est, est quelquefois gelé, tandis que le Lac, tout tranquille qu'il est, conserve la fluidité de ses Eaux. On ne le voit glacé qu'un peu sur les bords, ou tout au plus l'espace d'un quart de lieüe au dessus de Genève, & ce n'est pas pour longtems. En 1684. & en 1709, il n'y eut de gelé que cette petite portion. On croit que des sources chaudes qui sortent du fond du Lac, l'empêchent de geler; mais ce n'est-là qu'une Conjecture.

J'ai eu la curiosité de consulter HOFMAN, pour voir ce qu'il dit du Lac Léman dans son vaste Dictionnaire. Il n'a pas oublié cette particularité, & il en prend occasion de faire une Remarque critique, que je ne croi pas tout à fait fondée. BAPTISTE SPAGNOLI, Carme Italien & Poëte célèbre, connu sous le nom du *Mantouan*, avoit employé ce Vers dans quelqu'un de ses Ouvrages,

Huc venunt gelidi quos nominat unda Lemanni.

„ L'Epithète de *Gelidus* ne convient
 „ point à ce Lac, dit la dessus *Hofman*,
 „ puis que ses Eaux ne gèlent jamais „*.

LI 4

Je

* Quod mirum cum nunquam congeletur, sed potius quo magis frigescit, eo fumosiore vapores exhalat, Hofman, Lacus Lemannus.

Je compte que vous trouverez cette Critique assez froide. Ceux qui come vous, entendent bien la Langue Latine, savent que *Gelidus* ne signifie pas toujours *gelé* ou *glacé*. Ce mot peut encore s'appliquer à des Eaux simplement fraîches, & le *Mantouan* a pu supposer telles celles de nôtre Lac, puis qu'elles viennent originairement des Neiges fondues des Alpes.

L'Hiver de l'Année 1740. qui a été si rude dans divers Païs, ne glaça pas seulement les bords de nôtre Lac. On eut dit qu'une troupe de Cignes, maltraités du froid dans le Nord, en étoient informez, puis qu'ils nous vinrent trouver dans le Mois de Fevrier. Nous voions très rarement de ces Oiseaux dans ce Païs. Malheureusement, au lieu de trouver un Asile chez nous, les Chasseurs des environs du Lac leur firent impitoyablement la Guerre. Un Animal au si doux, & qu'on regarde come Ami de l'Homme, devoit être épargné. On gagne plus à l'avoir en vûe qu'à le tuer. La plainte d'Ovide sur la mort des Brébis peut être appliquée à cette destruction des Cignes :

Quid meruistis Aves . . . placidum genus . . .
 . . . Vitæque magis quàm morte juvatis. †

† Metamorph. Lib. XV.

Il y avoit éfectivement beaucoup à gagner à leur conserver la vie. Cette Colonie auroit pû faire un établissement fixe sur nôtre Lac , y multiplier , & en faire dans la suite un ornement considérable.

Je m'aperçois un peu tard que je ne devois pas toucher cette corde avec vous , & qu'il y auroit eu plus de prudence à supri ner cette Avanture tragique des Cignes. Vous nous allez regarder come des Barbares qui maltraitent les Etrangers qui se jettent parmi eux. Vous seriez Home à y chercher un mauvais prétexte pour éluder la promesse que vous nous avés faite de nous venir voir. Cependant en prévenant ce faux-fuiant , par cela même je vous empêche de vous en servir. La Mine est éventée. Point d'échapatoire , s'il vous plait , & plus de renvoi pour remplir vôtre engagement.

Après que nous aurons vû ce qu'il y a à voir dans nôtre Ville , nous pourons faire ensemble le tour du Lac , qui est une tres agréable promenade. Nous començerons par la Suisse , & nous reviendrons par la Savoie. Vous verrés que le *Pais de Vaud* présente un aspect des plus agréables à ceux qui navigent sur cette petite Mer, par la varieté merveilleuse de Côteaux , de Valons , de Campagnes , & sur tout de Vignobles qui produisent de très bons Vins,

come celui qui est connu sous le nom de *Vin de la Côte*. Si vous aimés mieux voyager en Terre ferme, vous parcourrez un fort beau País, & vous traverserez plusieurs jolies Villes fort heureusement situées. Chemin faisant, nous vous ferons remarquer les Montagnes qui produisent ces fameuses *Herbes Vulnéraires*, si conues dans toute l'Europe. A mesure que l'on avance, le Lac fait de nouveaux points de vüe, qui amusent agreablement un Voiageur. Un Observateur come vous saura bien y faire toute l'attention requise.

Je répons d'avance qu'il ne vous arivera pas come à *St. Bernard*, qui faisoit un jour la même route. *Surius* raporte un trait singulier de ce Voiage. „ Ce grand Saint, „ dit-il, étoit si rempli de ses pensées & „ de méditations pieuses en voiageant, „ qu'il ne remarquoit point les País où il „ passoit. Aiant marché tout un jour le „ long du Lac Léman, ses Compagnons „ s'entretenoient le soir de la beauté de „ cette vaste Pièce d'Eau. *St. Bernard* leur „ demanda où étoit donc le Lac qui les „ avoit si fort frapez ? Le bon Saint l'a- „ voit cotoié toute une journée sans y „ prendre garde. „ Si jamais on vous cano- nise, je suis sûr que l'on ne verra pas de semblables traits dans le Procès de vôtre
Canon-

Canonisation. Vous croiez tout uniment avec *St. Paul* que la contemplation de la Nature est fort propre à nous élever au Créateur, & c'est à ce but que vous raportez cette étude si apliquée que vous faites de l'Histoire. Vous ne vous piqués pas d'être de ces *Songe-creux*, qui n'aperçoivent point les objets qui sont devant eux, & que l'on pouroit à quelque égard comparer à ces Statues *qui ont des yeux, & qui ne voient point.*

C'est à *Lausanne* que se passa cette petite Scène entre *St. Bernard* & ses Compagnons. Nous ne ferons pas mal de nous y arêter quelques jours dans nôtre Course. On trouve dans cette Ville plusieurs Savans qui font beaucoup d'honneur à leur País. Il y a bien de vos François qui pratiquant un peu ces Messieurs, seroient surpris que la Suisse puisse produire d'aussi beaux génies. Pour vous, *MONSIEUR*, qui n'avez-pas de semblables préventions, je compte que vous admirerez leurs talens, mais sans marquer une semblable surprise.

Je ne sai rien de *Lausanne* qui ait raport à l'Histoire Naturelle. Vous me permettez bien d'en sortir un moment, pour vous faire part d'une singularité sur l'Histoire Ecclesiastique de cette Ville. Voici ce que j'apris l'autre jour d'un de nos Bibliothécaires

res sur les anciens Evêques de Laufane. Il me dit que parmi les signatures du Concile de *Pise*, qui se tint l'an 1511. on y trouve un Evêque qui a signé *Angelus Lausanensis*. Ceux du Pais ne reconnoissent point ce Prélat pour avoir siégé parmi eux. L'Histoire de leurs Evêques de ce tems-là leur est parfaitement connue, & ils ne trouvent dans leurs Archives, ni le nom de celui-ci, ni la place pour le mettre. Cet *Ange* leur paroît tout à fait tombé du Ciel. Ils savent même que leur Evêque n'alla pas au Concile de *Pise*, & qu'il se contenta d'y envoyer un Député. Monfr. *Ruchat*, dans son *Histoire de la Réformation de la Suisse*, est tenté de soupçonner quelque fraude dans cette signature. L'Abé de *Longuevue*, si exact d'ailleurs, fait faire en 1516. par ce prétendu Evêque de Laufane, quelques Négociations, & il le place sans hésiter, immédiatement avant *Sebastien de Montfalcon*, qui siégeoit au tems de la Réformation *. Mais nôtre Bibliothécaire a tout acomodé, en nous aprenant qu'il y a un autre *Laufane* dans la Moldavie, dont l'Evêque assista effectivement au Concile de *Pise*. Par là l'équivoque est éclaircie, & cet Evêque *Ange*, qui non seulement se trouvoit fort dépaïsé en Suisse, mais qu'on refusoit même

* Descript. Historiq. de la France, Tom. II. p. 265.

même d'y recevoir, a été renvoyé dans son Evêché, où l'on ne lui conteste point sa Dignité.

De *Lausanne* nous irons à *Vevey*, qui est une jolie petite Ville, où vous trouverez aussi des Gens de Lettres fort éclairés. Je répons que vous serez fort content de leur conversation, & que vous y trouverez de quoi satisfaire votre curiosité Philosophique. Il ne faudra pas oublier de nous informer d'un Vent fort singulier connu dans ces Cantons-là, sous le nom de *Vaudaise*. Il a fort exercé les Philosophes. Ce Vent a ceci de particulier, qu'il souffle tout d'un coup avec une grande impétuosité, & qu'il ne parcourt qu'un assez petit espace. Il ne s'étend jamais au delà de sept ou huit lieues. Il n'occupe tout au plus que la moitié du Lac, c'est à dire la partie supérieure; mais il la met dans une agitation terrible. Elle devient alors une petite Mer en courroux, qui fait trembler les Matelots. *Hofman* dans son *Dictionnaire*, prétend que cette Tempête est causée par des Vents souterrains: Voici ce qu'il en dit à l'Article du *Lac Léman*: *Sæpe cum in superficie aura silet, interno vento, in imo fundo latente, & accolis la Vaudaire, aut Vaudaise nominato, turbatur, non sine navigantium periculo.* Peut-être que quand nous serons sur les lieux,

la disposition du Pais nous fournira quelque ouverture pour en trouver la cause.

Gassendi & *Peyresc* qui travaillèrent autrefois ensemble à des Observations sur la formation des Vents particuliers , écrivirent à *Elie Diodati* leur Correspondant à Genève , pour avoir des éclaircissemens sur ce Vent , dont ils avoient oui parler come d'un cas singulier * . Il est bon de vous dire en passant , que le Père *Bougerel* , qui a écrit la Vie de *Gassendi* , parle fort avantageusement de notre digne Compatriote. „ *Gassendi* , „ dit-il, rencontra à Grenoble, *Elie Dioda-* „ *ti* , Conseiller de la République de Ge- „ nève , intime Ami de *Galilée* , Mathéma- „ ticien du Grand Duc de Toscane, dont „ il a traduit l'Apologie pour la Philosophie „ de Samos. Il étoit non seulement Home „ de Lettres , mais encore l'Ami & le „ Correspondant de plusieurs Savans , tels „ que *Galilée* , *Campanella* , *Schikard* , *Nau-* „ *dé* , *Grotius* , *Peyresc* , les Freres *Dupuy* &c. „ Ce fut lui qui lia la Correspondance qu'il „ y eut ensuite , entre *Gassendi* & *Gali-* „ *lée* „ **. Passez moi , je vous prie , cette petite digression sur un Home de notre Ville , qui a si bien figuré parmi ces Savans du premier ordre.

J'ai

* Vie de *Gassendi* , pag. 140.

** *Ibid.* pag. 27.

J'ai déjà ramassé un certain nombre de Questions amusantes pour le chemin. Quand nous n'aurons rien de meilleur à dire, nous pourons chercher l'étimologie des noms des lieux où nous passerons; vous y apercevrez aisément beaucoup d'Origines Romaines. Il y aura là de quoi développer vôtre Erudition en matière d'Antiquités.

Il ne faudra pas oublier l'étimologie du nom de nôtre Lac. On ne convient pas bien d'où peut venir le mot de *Leman*. Seriez-vous du sentiment de quelques Savans qui le dérivent du mot *Lenné*, *LEMON*, qui signifie un Lac? Ils prétendent que quelques Grecs aiant passé dans ce País, désignèrent nôtre Lac par le nom générique de leur Langue, & que ce mot un peu défiguré est devenu dans la suite son nom propre. Ce qui rendroit ce sentiment assez vraisemblable, c'est qu'il y a un autre Lac dans le voisinage de la Mer noire, qui s'appelle *Liman*. Il est parlé de ce *Lac Liman* dans le *Mercurie Historique* du Mois de Septembre 1737. à l'article de *Petersbourg*. Un Savant de Suisse, qui a fort étudié le Celtique, tire le mot de *Léman* de cette Langue. Un jour que nous étions ensemble il m'articula deux mots, qui signifient chés les Celtes *une petite Mer*, & dont le son approche tout à fait de *Léman*. Je ne m'en

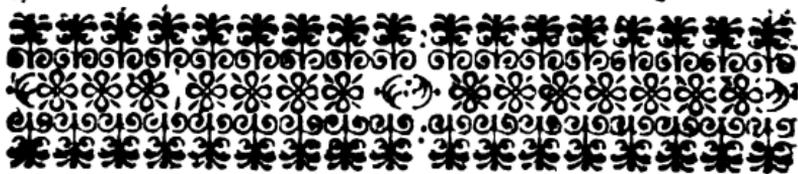
m'en souviens pas assez bien pour les marquer ici. Mais come nous devons voir sur nôtre route l'Auteur de cette Etimologie, nous pourrons nous éclaircir là dessus. Alors vous serez en état de choisir l'origine de ce mot qui vous conviendra le mieux.

Nôtre petit Voiage se terminera par le *Chablais*, qui est une partie de la Savoie qui s'étend le long du Rivage Méridional de nôtre Lac. Vous verrez que ce Pais-là est fort bien cultivé. On y voit aussi un agréable mélange de Champs, de Vignes, de Prés & de Bois, qui font un aspect fort agréable. Il est vrai que les Vins du *Chablais* sont un peu inférieurs à ceux du Pais de Vaud. A tous égards les bords du Lac de ce côté là doivent le céder à l'autre. Nous verrons quelques petites Villes, come *Evian*, & *Tonon* qui en est la Capitale. Vous y trouverez beaucoup de Couvens, a proportion de sa grandeur. Nous visiterons les principaux, pour peu que vôtre curiosité soit tournée de ce côté-là. Les *Barnabites* y ont sur tout une Maison qui mérite l'attention d'un Voiageur.

Mais de toutes ces Maisons Religieuses la plus digne d'être visitée, c'est la Chartreuse de *Ripaille*, fort peu distante de *Tonon*, & située au bord du Lac Léman. Vous savez que c'est-là où se retira le
Duc

Duc de Savoie *Amedée VIII.* qui fut ensuite élu Pape par le Concile de Bâle, sous le nom de *Félix V.* Nous pouvons nous promener dans la Forêt, qui est fort vaste. Les Chartreux y ont ouvert de belles Allées, où ils font régulièrement, toutes les semaines, la promenade qu'ils appellent leur *Spatiament.* On vous fera remarquer de vieux Chênes, qui sont encore du tems d'*Amedée VIII.* c'est à dire qui ont vécu trois Siècles. J'en vis au moins quinze ou vingt de cette date, il y a quelques années, que j'ai promener à *Ripaille.* Ce sont là de ces Arbres vénérables que l'on peut regarder come les Rois des Forêts. J'ai quelques conoissances dans cette Maison, qui pourront nous engager à voir le lieu un peu plus à loisir. Quoiqu'on n'y mange que maigre, je me flatte qu'on nous fera une assez bonne réception, pour vous donner un petit Comentaire de l'ancien Proverbe, *Faire Ripaille.*

Je fais &c.



L E T T R E

*Aux Editeurs, à l'occasion du nouveau Traité
de Mr. DE PIERMONT sur le Droit Natu-
rel.*

M E S S I E U R S.

LE dernier Volume de la Bibliothèque Française nous a procuré l'Extrait d'un Traité de FREDÉRIC HENRI STRUBE DE PIERMONT sur l'origine & les fondemens du Droit de la Nature. Jugeant sur l'Étiquette du Sac, je crûs qu'une Recherche nouvelle sur cette Matière seroit quelque chose de meilleur que tout ce qu'on avoit pensé jusqu'ici, & qu'un Auteur sensé, tel que je suppose Mr. de Piermont, n'eût jamais cherché à mériter l'attention de ses Lecteurs par le seul appareil d'un Système nouveau. Je lus l'Extrait, mais je vis malheureusement que la seule nouveauté le frappoit, & qu'il la croioit seule capable de frapper les autres. Réfléchissant à cette occasion sur le Jeu de l'Esprit humain, je déplorai son triste

Ne sort, de le voir préférer, la fumée de la nouveauté, aux vrais, solides & salutaires Enseignemens de la Raison. Quoi! une idée perd-elle de son mérite, à mesure qu'elle se comunique? La Verité n'est-elle pas éternelle? Eh! me dira quelqu'un, vous ne savez donc pas que l'Home est né pour être heureux, qu'on ne sauroit autrement parvenir au bonheur, qu'en se faisant conoitre à tout l'Univers, & que finalement il n'y a que la nouveauté qui puisse operer cet effet, qu'elle est seule capable de mettre en jeu la curiosité naturelle à l'Home? Je serois resté confondu, me dira Mr. de Piermont, dans la foule des Disciples du grand THOMASius: Qu'avois-je de mieux à faire, pour m'en tirer, que la production de quelque Système nouveau?

Sans m'arrêter à examiner ces motifs d'Ambition, considerons, *Messieurs*, si vous le voulez bien, le Système même de ce jeune Auteur: Il divise son Ouvrage en trois Parties, dont la première traite des Principes generaux & de l'Existence du Droit de la Nature. Come c'est elle seule que je veux examiner aujourd'hui, ce n'est aussi que d'elle dont je fais ici mention.

Dans le premier Chapitre, l'Auteur fait un pompeux etalage de toutes les diferentes significations qu'on a doné aux Loix Na-

turelles, & commençant par la Création, ou du moins bien près de là, il nous fait passer en revûe tous les Philosophes qui en ont parlé, concluant au commencement du second Chapitre, qu'aucune de ces significations ne répond à l'idée que l'on doit se former d'une véritable Loi.

Mais pour m'en tenir ici au second Exemple que rapporte l'Auteur, des Moralistes qui ont pris ces Loix pour des Règles dictées par la Raison, Qu'y a-t-il de plus simple? Quoi de moins faux?

Si l'Auteur, au lieu de définir la Raison dans son Chapitre 6e. comme M^{me}. DESHOU-LIERES ou Mr. POPE, eut tâché de s'en former une juste idée; s'il l'eût envisagé comme un assemblage des facultez de l'Ame; qui nous donne des idées des choses, nous fait juger ou suspendre nos déterminations, dans la vûe de parvenir à la connoissance de la Vérité; & par là au vrai Bonheur; je me persuade qu'il eut senti, que ces Règles dictées par la Raison, sont les vraies Loix Naturelles, que ce sont les seules qui le puissent être; puisque par là même qu'elles sont dictées par la Raison, elles sont seules conformes à la Nature de l'Homme, & nous découvrent parfaitement leur Auteur, doué d'une souveraine Puissance & d'une égale Sagesse & Bénéficence;

**Caractère spécifique du Législateur Divin,
de l'Auteur des Loix Naturelles.**

Suivons Mr. de Piermont : „ Toute Loi
„ dit-il, dans le Chapitre 2^e. suppose trois
„ choses, 1^o. Un Intérêt commun & des
„ Principes vrais & constants, 2^o. Un Être
„ autorisé & propre à la donner 3^o. Des
„ Homes réunis & réduits à la recevoir.

La Vérité des Principes qu'il pose au Cha-
pitre 3^e. pour soutenir son premier Caractè-
re des Loix, saute aux yeux, à ce qu'il
dit. Pour moi je n'y ai pu apercevoir à é-
tre chose, sinon qu'il confond ce que l'Ho-
me devrait être avec ce qu'il est réellement,
comme vous pourrez vous en convaincre par
la lecture de l'Ouvrage.

„ 2^o. L'Être autorisé & propre à donner
„ des Loix, dit-il, dans son Chapitre
„ quatrième, c'est la Nature; ou cette Cause
„ le prochaine & intrinsèque des premières
„ mouvemens ou efforts de tout Être créé,
„ tendant à le rendre ce qu'il doit être,
„ ou à le conserver tel qu'il est: Cette
„ cause, ajoute-t-il, relève uniquement de
„ Dieu, dont elle a reçu l'efficacité nécessi-
„ re pour remplir son but.

Il faut, en vérité, que le Sieur de Pier-
mont prenne bien pour Dupes ses Lecteurs.
Croit-il donc qu'en cachant son Législateur
sous le grand nom de Nature, l'on ne

découvrira pas le miserable Cercle qu'il fait ? Son but est de nous prouver, come il l'essaie dans le Chapitre 6^e. que les Passions sont les fondemens des Loix Naturelles. Toute Loi, come il l'a dit plus haut, suppose un Etre autorisé & propre à la donner. Si l'on lui accorde que cet Etre est la Nature, & que l'on lui passe en même tems que la vraie définition de la Nature est celle qu'il donne, on n'osera lui nier ensuite que les Passions sont les principes des Loix Naturelles ; puisque sa définition de la Nature se trouve être la définition des Passions. Avouéz, Messieurs, que ce Cercle est subtil, mais reconnoissez en même tems combien l'on doit s'en donner de garde.

Au reste, quel est cet Etre autorisé & propre à donner des Loix, qui ne soit pas DIEU lui-même ? Que n'avance-t-il tout d'un tems que ce n'est pas DIEU qui a créé l'Homme, mais qu'il a donné à une sorte de Nature, que personne ne conoit que le Sieur de Piemont, l'efficace nécessaire pour remplir son but, come si Dieu pouvoit revêtir quelqu'autre Etre de ses plus sublimes Perfections, ou come s'il n'étoit pas contradictoire qu'il y eut plusieurs Etres doués d'une Souveraine Puissance & d'une égale Sagesse & Bénédicence.

Je

Je ne m'arrêterai pas beaucoup à la preuve de la 3^{me}. Proposition, qui est que les Hommes sont obligez de recevoir les Loix Naturelles. La seule déduction de son raisonnement en fera sentir le défaut : „ Les „ Hommes, dit-il, sont come autant d'Espè- „ ces d'un même Genre, du Genre Hu- „ main; l'imagination se formant l'idée d'un „ semblable tout, ce ne sont pourtant réel- „ lement que les besoins & les secours „ mutuels qui le composent, & de ces di- „ férens besoins & secours naissent autant „ de liaisons distinctes entre les Hommes; „ mais ils ne sauroient persister d'eux-mê- „ mes dans une pareille union, puisque „ leurs véritables besoins, de même que „ les moiens de les remplir, leur sont sou- „ vent cachez, pendant tout le cours de leur „ vie; d'où il suit qu'ils sont obligez de re- „ cevoir des Loix.

N'est-il point quelqu'un qui voulut bien sentir la justesse de ces prémisses & avoir la complaisance de reconoitre que la Conclusion en est legitimeement deduite?

Me voici parvenu au Chapitre 6^e. „ Où „ sont, demande l'Auteur, où sont depo- „ sées les Loix Naturelles? Ce n'est pas, „ dit-il, dans les Puissances actives de nô- „ tre Ame, l'Entendement & la Volonté; „ L'Entendement ne renferme que des

„ perceptions ; d'ailleurs quand il renfer-
 „ meroit des choses réelles, tous les Ho-
 „ mes n'ont pas assez l'usage de la Rai-
 „ son pour les y découvrir: Elles ne sont
 „ pas non plus dans la Volonté, car l'A-
 „ me ne fait que choisir par son moien
 „ ce qu'elle croit lui convenir; d'ailleurs
 „ l'Ame, considérée come agissante, ne
 „ sauroit renfermer des choses qui la gê-
 „ nent & qui lui ôtent l'indépendance
 „ dont elle jouit come telle; ce qui est
 „ neantmoins l'effet immanquable de toutes
 „ les Loix. Ce n'est donc qu'au moien
 „ des Passions, considérées dans leur in-
 „ tégrité naturelle, que l'Ame a pû rece-
 „ voir les Loix Naturelles, & seules elles
 „ sont propres à nous faire agir.

Quelqu'un, après la lecture de cet Arti-
 cle regardera-t-il l'Auteur come un Phi-
 losophe? Quoi! conclure de sang froid,
 d'une supposition à une réalité, & croire
 en dormant la Pilule pouvoir nous la faire
 avaler! C'est, je vous l'avouë, Messieurs,
 ce que je ne puis digérer. L'Auteur dis-
 séquant l'Ame en différentes facultez &
 perdant de vuë l'essentiel, c'est qu'elle est
 un Etre indivisible & dont par conséquent
 toutes les facultez agissent à la fois, veut
 que nous nous conformions aux étroites
 bornes de son Génie, & que regardant
 cha-

chacune des différentes façons d'agir de l'Ame, come autant de facultez distinctes, nous nous mettions à conclure de ce que l'une n'agit pas de telle ou telle façon, à ce que l'Ame indivisible, telle qu'elle l'est de sa nature, ne sauroit agir de cette manière. De ce qu'il considère une Action de l'Ame, qui la fait choisir ce qu'elle croit bon & fuir ce qu'elle croit mauvais, en un mot se déterminer toujours pour son plus grand bien, soit aparent, soit réel, & qu'il intitule du nom de Volonté, il conclut qu'elle ne sauroit renfermer aucune trace des Loix Naturelles; parce qu'il considère l'Ame abstraitement & seulement entant qu'elle se forme des idées des choses, ce qu'il nomme l'Entendement; il conclut que cet Entendement ne sauroit renfermer les Loix Naturelles: Cependant connoîtrions-nous les Loix Naturelles, si nous ne nous en formions pas d'idées? En aurions-nous la Perception & l'Aperception (pour me servir des termes de WOLF) sans la Volonté jointe à l'Entendement? Réfléchissons-nous sur nos devoirs, & sans cette réflexion connoîtrions nous les Loix Naturelles? En un mot sans la Raison, qui est le Tout d'où procèdent les Parties, je veux dire, les différents Actes de l'Ame, quelle notion aurions-nous des Loix Naturelles?

De tout cela il suit évidemment, qu'il est faux que ce ne soit qu'au moien des Passions, que l'Âme ait pû recevoir les Loix Naturelles, & que pour penser juste là dessus, l'on doit dire, que DIEU aiant crée l'Homme, est par là même son Souverain; que s'il est son Souverain, il a le droit de lui comander, de lui doner des Loix; que sage come l'est Dieu, il n'a doné à l'Homme que des Loix qui lui conviennent, qui soient conformes à sa nature; que dès que l'Homme est en âge de penser il conoit la diference du Juste & de l'Injuste, & qu'il n'a cette conoissance des Loix Naturelles qu'au moien de la Raison ou de l'Âme pensante, délibérante, agissante, raisonnante, & que les Passions (sans alléguer d'autres raisons également démonstratives) par là même qu'elles ne regardent que l'Homme seul, ne sauroient renfermer les Loix Naturelles, qui sont telles, qu'elles interessent non seulement l'Homme en particulier, mais encore & peut être principalement l'Homme vivant en Société.

Finissons, Messieurs, par l'examen de la Sanction que le Sr. de Piemont done aux Loix Naturelles dans son Chapitre 7^{eme}. Sentant que nulle Loi ne sauroit être dénuée de Sanction, il veut en doner une aux Loix Naturelles. Or come toute Sanction
pro-

procède du Législateur , qui selon lui est ici la Nature , & que j'ai fait voir que cette Nature , selon sa définition , n'est autre chose que les Passions , il se voit necessite à tirer cette Sanction des Passions : „ Elles „ sont acompagnées , dit-il , de cette for- „ ce suffisante pour nous obliger , & elles „ répandent le plaisir sur l'exercice de „ chacun de nos devoirs „. Avouez , Messieurs , que cette Sanction est vraie , qu'elle est bien trouvée !

J'ai passé sous silence quantité d'irrégularitez qui échappent de tems à autre à l'Auteur , me contentant d'abatre son Système , ou plutôt de le laisser tomber de lui-même , après avoir ruiné ses fondemens. J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de considération.

M E S S I E U R S

*Le 20. Mars
1741.*

*Votre très humble & très
obeïssant Serviteur.*

PHILALETE.

REFLEXIONS SUR LA VANITE.

LA VANITE est le défaut de ceux qui aiment à paroître dans les plus petites choses , à parler d'eux , soit en louange , soit en blâme , n'importe pourvû qu'ils croient parvenir au point de se faire estimer. L'Idée ordinaire de l'Home vain est que son Mérite est fort éclatant. Il trouve une grande distance entre celui des autres & le sien. Il aime la dépense , non pas une dépense suggerée par la générosité ; mais qui est dictée par la folle envie de se faire remarquer.

La Vanité est de tous les Etats & de toutes les Conditions. Elle ne rend cependant pas un Home aveugle sur tous ses défauts ; il s'en reconoit quelques fois de legers , qui comparés avec les excellentes qualités qu'il croit avoir , les voit infiniment au dessous d'elle.

Un Prédicateur , quelque mincé réputation que ses Sermons lui aient aquis , croit toujours remarquer de l'admiration dans ses Auditeurs , qui , s'ils font quelques gestes en l'écoutant , les font plutôt de pitié que de satisfaction. Il n'oseroit dire à la vérité qu'il va de pair
avec

avec ceux qui ont tous les talens des Grands Hommes, mais après s'être examiné, il se trouve capable d'ocuper tous les Postes qui pourront se présenter, parce que s'il n'a pas la Déclamation agréable, il a la Composition aisée, claire & pleine d'Erudition.

La Vanité est assés le défaut des Savans : Plusieurs font parade de leur Science, & par un pompeux étalage de grands mots, souvent vuides de sens, tachent d'éblouir le Monde. Le plus grand mal que j'y trouve, c'est que la plupart méprisent la Conversation des Persones sans Littérature. Un Home d'un vrai mérite, & qui a su mettre sa Science à profit, s'humanise quand il le faut ; il ne tache point à paroître plus savant que ceux à qui il parle ; il entre dans leur génie, & fait en sorte, par des tours favorables, de leur faire trouver plus d'Esprit qu'ils n'en ont naturellement : Il se concilie par là leur Amitié, & ils font plus de cas de sa complaisance qu'ils n'en auroient fait de son savoir.

L'Home vain ne trouve jamais que les déférences qu'on a pour lui soient suffisantes. Les devoirs les plus respectueux, ne font, selon lui, jamais proportionés aux égards qu'on lui doit : La moindre formalité mal observée l'irrite ; il se gendarme pour les plus

plus petites négligences, come le pouroit faire un Esprit chagrin pour les plus grands manquemens. Au moins, si en exigeant des soumissions extraordinaires, il s'aquitoit envers les autres des devoirs dont il n'est point dispensé; mais non, il néglige les plus essentiels & croit avoir beaucoup fait quand il leur a rendu les plus legers services.

Si les Homes pënsoient combien la Vanité leur est préjudiciable, ils tâcheroient de s'en corriger; car outre le ridicule, elle procure la haine de ceux qu'on fréquente. L'envie de briller atire la jalousie des autres. Si on ne le témoigne pas toujours, on a un dépit secret contre ceux qui nous veulent éfacier. C'est aussi Vanité, me dirés vous, que ce dépit. Mais chacun n'en a-t'il par sa doze plus ou moins forte?

Quelle fatuité dans DORILAS, de faire le renchéri & le précieux, d'avoir un air suffisant, une grande complaisance pour tout ce qu'il dit, & du dégoût pour ce qui part de la bouche des autres! Par cette sôte fierté, il ne contente persone; & par contre il est fort content de lui même: Cela doit il lui suffire? La Réputation s'aquiert par le Mérite & par la Modestie; mais par la Vanité on la perd.

La Vanité est le défaut presque ordinaire
des

des Gens nés dans une certaine Opulence. La flaterie, à laquelle ils sont acoutumés, les enfle & les fait manquer aux devoirs de l'honêteté ; Elle leur inspire un Orgueil & une fierté insupportable ; on n'oze pas leur faire sentir leur impertinence ; ils sont hais sans s'en apercevoir ; & ils meurent sans avoir pris garde au ridicule que leur donoit leur Vanité.

Des Gens entêtés de leur Opulence, le font ordinairement de leur Mérite : Ils se proposent come des Modèles, & ont la sottise de croire qu'on les regarde come tels. Leurs manières de s'énoncer, leurs gestes, tout indique qu'ils sont contents des belles qualités qu'ils croient avoir & fatiguent tout le monde par le récit de leurs sublimes Perfections.

Je suis riche, dit DAMIS, d'un air composé ; mes Ancêtres ont fait du bruit dans le Monde. J'ai des talents & une figure qui prévient. Je n'envie par la Fortune de l'Homme du monde le plus heureux. DAMIS doneroit son Caractère le plus précis, s'il disoit, *Je suis un Sot.*

Pourquoi PHILIDOR ne trouve t'il dans les autres, ni Esprit, ni Mérite, ni Talens ? Croit il que le Createur n'a eu en vüe que lui en formant le Genre Humain ? Il s'estime du moins une Creature accomplie. Sa

Va-

Vanité lui ouvre les yeux sur les petits défauts des autres, & l'aveugle pour lui empêcher de voir qu'il n'est lui même qu'imperfection.

Est il possible à une Home d'oublier ce qu'il est & d'où il sort ? Un Roturier, vain de quelques Biens qu'il possède, se donne pour Home de qualité : Il flate sa Vanité, en racontant à quelque Dupe que sa Famille est des plus anciennes, ses Alliances des plus illustres ; & come sa Roture pourroit être connue, il cherche des Aïeux dans l'Antiquité la plus obscure & les fait plus Nobles que les Rois.

La Modestie est nécessaire, dans ceux sur tout qui ont quelques qualités éminentes, par laquelle ils pouroient éfacier les autres. Si un Home qui chante ou qui danse bien, qui écrit poliment, se loüe & s'aplaudit, il ne pourra passer que pour un Home vain.

La Vanité produit ordinairement l'Ingratitude. Un Home vain est insensible aux Bienfaits ; On a beau le caresser, lui témoigner de l'Amitié, chercher toutes les occasions de l'obliger, il est froid & indifférent : Il se persuade aisément que les services qu'on lui rend, que les égards qu'on a pour lui, sont encore au dessous de ce qu'il mérite.

On se persuaderoit difficilement, si l'expérience-

tience ne le justifioit, que c'est pas un raffinement de Vanité que bien des Gens font semblant de mépriser les bones qualités qu'ils ont. Ils n'en usent de la sorte qu'afin qu'on y fasse plus d'attention. La Vanité de VARUS seroit bien trompée; si on le laissoit dans l'opinion où il semble vouloit qu'on croie qu'il est que son Génie est des plus stériles & les Compositions des plus fades.

C'est aussi par une envie détournée de s'atirer des louanges, que plusieurs en prodiguent d'excessives. Ils s'atendent à être parés de la même Monoie. Mais tout le monde n'est pas dupe: Il y a Gens que se connoissent & que l'Amour propre n'aveugle pas, qui font alors le suplice de l'Homme vain; ils rient de sa sottise & au lieu de le regarder come leur Ami, ils le ruront come un Ennemi très dangereux:

Tout ce que fait un Home vain est selon lui parfait & inimitable. Il goûte une satisfaction charmante à prôner tout ce qu'il a fait, & tout ce qu'il a dit. Il ne s'arrête pas là, il mêle sa Femme & ses Enfans dans ses ennuyeux Récits; il fait un pompeux détail des services que les Ancêtres ont rendu au Public; il exagère ses Richesses, & en conséquence il fait une énumération des dépenses qu'il est obligé de faire pour soutenir avec éclat le haut Rang où son Merite l'a élevé. Tout ce

qu'il a dit ne fait rien à ceux qui l'ont entendu, qui se sont ennuiés, & ont dit quand il est sorti, *Quel sot personnage!*

Quel est votre entêtement PHILINTE de vouloir absolument qu'on parle de vous dans le Monde? Si vous étiez plus modeste, on en parleroit, à la vérité moins souvent, mais plus avantageusement. La fausse gloire dont vous essayés de vous couvrir efface le peu de bones qualités que vous pouvés avoir. A quoi servent cet Equipage magnifique, ces Airs de Grand Seigneur que vous affectés? Il est des lieux où l'on ignore votre origine, & vous y déguisés votre qualité. Un Diamant de prix, d'autres Bijoux superbes, vous font prendre pour un Personage de conséquence. Mais ces dehors peuvent ils longtems vous cacher, à vous même & à ceux avec qui vous avés à faire, que ce dont vous faites parade n'est autre chose qu'un effet de la confiance de vos Amis, qu'après tout, ce que vous portés est au plus ofrant? Sur quel pied voulez vous qu'on vous regarde après de pareilles marques de fatuité?

Il est beau, il est satisfaisant & honorable de rendre service à la Patrie, soit dans l'Etat, soit dans l'Eglise; mais il faut que ces services soient rendus dans la seule vüe du Bien & de l'Utilité publique, & non pour s'aquerir la réputation d'avoir

en quelque Charge en mains. Vous avez rempli des Emplois penibles, mais honorables, LISIMON ; vous vous êtes donné tous les soins imaginables pour ne rien omettre de ce qui en dépend. Le tems de votre Administration fini, on vous a donné les Eloges que méritoient votre vigilance, & votre exactitude. Quoi que le Public soit pour l'ordinaire ingrat, il vous a rendu justice. Mais avez vous été satisfait de cette honorable aprobation ? Vous en êtes vous tenu au bon témoignage que vous rendoit le Public & votre Conscience ? Point du tout. Chaque jour, à chaque occasion, vous parlez de ce qui s'est passé pendant le tems de votre Administration. J'ai rendu service a tel : J'ai procuré le recouvrement de telle ou de telle somme : J'ai établi tel ou tel ordre dans le Corps: Vous diriez presque, il est impossible de trouver un Sujet capable de m'égaler. Après cela, par quel motif avez vous rendu service ? Je le dirai sans hésiter, *Par Vanité.*

Enfin les Hommes souhaitent tous de s'acquérir une bonne réputation ; mais il y en a peu qui fassent ce qu'il faut pour se la procurer. L'Envie, la Jalousie, la Malignité, le Desir de s'élever au dessus des autres, sont tout autant de Passions, qui les rendent ridicules & les éloignent de leur but,

BEGNIN le 1. Mars 1741.

N n 2

LETIRE



LETTRE

*Aux Editeurs, à l'occasion d'un Livre nouveau
sur la triple Génération qui a lieu dans le
Corps humain (*).*

MESSIEURS.

COMME vous recherchez à faire conoitre tout ce qui peut interesser le progrès des Sciences, je crois vous faire plaisir de vous parler d'un Livre qui paroît depuis peu, & dans lequel on trouve des Découvertes aussi importantes que curieuses. Il est intitulé: JOHANINS BAPTISTE BIANCHI *in Archiatrorum Magistratu, primi a Consiliis Regiaeque Taurinensi in Academia Medicæ Facultatis Professoris, de Naturali in Humano Corpore vitiosa morbosaque Generatione Historia;*
cum

* Nous nous sommes faits quelque peine de donner ce Morceau, crainte de blesser des Oreilles délicates; mais s'agissant de Sciences & d'Observations utiles, nous avons eû de voir déferer aux pressantes sollicitations que plusieurs Savans nous ont faites à ce sujet, & nous prions nos Lecteurs scrupuleux de ne le point prendre en mauvaise part.

sum æneis tabulis justisque Rerum indicibus Augustæ Taurinorum 1741. Typis Joh. Baptistæ Chais Typograp. S. S. R. M. &c. & veniunt Geneva apud Hæredes Cramer & Fratres Philibert. 8o. de 468. Pages, y compris le Discours préliminaire, l'Explication des Planches & la Table des Matières.

Mr. BIANCHI, Chef des Conseils dans l'Assemblée des Premiers Médecins du Roi, Professeur en Médecine dans l'Université de Turin, qui est l'Auteur de cet Ouvrage, y traite de la triple Génération qui a lieu dans le Corps humain; c'est à dire de celle du Fœtus ou de l'Embrion, de celle des Monstres ou des Corps qui n'ont pas la figure humaine, & enfin de celle des Vers, qui ont leur siège dans quelque partie du Corps de l'Homme. Ce Plan est exécuté avec beaucoup d'ordre & de justesse; ainsi l'Ouvrage est divisé naturellement en trois Parties. Le stile est propre à la Matière, élégant sans affectation, & clair sans être diffus. Mr. *Bianchi* joint par tout la pratique à la théorie, & l'Etude du Corps humain à celle de l'Histoire naturelle. Come il est excellent Anatomiste & qu'il a fait lui même un grand nombre de Dissections, il semble que rien de ce qui a raport à son sujet ne lui soit échapé, & que les bornes

de ses connoissances n'en aient point d'autres que celles de l'Art qu'il professe. Ce qui augmente encore son mérite, c'est une grande modestie. Il fait douter là où l'évidence lui manque. C'est avoir un Amour bien sincère pour la Vérité, que de ne jamais prendre pour elle nos Opinions ou de pures vraisemblances.

Mr. *Bianchi* suit le Foetus, depuis son origine jusqu'à ce qu'il soit parvenu à sa dernière perfection. Il décrit tous ses progrès & le développe, pour ainsi dire, à nos yeux. Ce ne sont d'abord que de simples linéamens, informes & délicats, où l'on reconoit à peine la figure humaine: Ces linéamens prennent ensuite de la consistance & une forme régulière. A mesure que le Foetus se nourrit, il se fortifie, & parvient peu à peu à l'état de maturité. Les Observations qui concernent le Foetus, & qui forment la première partie du Livre, sont accompagnées de toutes celles qui en sont une suite. Après avoir traité du *Germe primitif*, on y parle de l'Enveloppe, qui le contient, de la cause de la Génération, & du lieu où le Germe séjourne & se développe.

Mr. *Bianchi* distingue deux sortes de Génération humaines, les naturelles & les vicieuses. On appelle naturelles, celles où le

le Germe ou l'Oeuf se trouvant dans l'Ovaire, y est fécondé, & tombe ensuite dans l'Uterus, où il est, en quelque manière couvé, jusqu'au tems de l'Acouchement. On voit ici que Mr. *Bianchi* suit l'Hypothèse commune, qui suppose que les Germes primitifs du Foetus sont renfermés dans l'Ovaire des Femmes, dès leur Création. Celle de Mr. *Hartsaker*, qui admet le Germe dans la Liqueur même du Mâle, où il ne fait que se développer dans la Matrice, quelque ingénieuse qu'elle soit, n'est pas néanmoins fondée sur un assez grand nombre d'Observations, pour détruire le Système ordinaire, qui a pour lui l'Antiquité, & qui semble fondé sur l'expérience.

Nous suivrons Mr. *Bianchi* dans l'Histoire qu'il fait de la Conception, mais sans trop nous y arrêter. Chacun sait que les Vaisseaux ombilicaux communiquent aux Oeufs les sucs qui leur sont nécessaires. La Racine de ces Vaisseaux, ou l'endroit où ils se réunissent tous, se nomme le *Placenta*. Les deux Tuniques qui enveloppent l'Oeuf sont apellées *Amnios* & *Chorion*. L'Oeuf étant enflé & grossi par la fécondation rompt les Membranes qui le retenoient dans l'Ovaire, & descend par son propre poids dans l'Uterus, se glissant au dedans du Conduit, qui

s'ouvre, par son extrémité supérieure, dans l'*Ovaire*, & par l'autre dans l'*Uterus*. On nomme ce conduit qui comunique d'un Vaisseau à l'autre, *Trompe de l'allope*. L'Embriion parvenu à l'*Uterus* s'y atache par le moien de ses *Vaisseaux ombilicaux* & de son *Placenta*, ses parties s'y dévelopent successivement. Le Cœur est le premier à se mouvoir dès qu'il a reçu, par le moien des *Vaisseaux ombilicaux* une goutte de la liqueur que fait joüer son ressort : Il comunique ensuite son mouvement aux autres parties. Nôtre Auteur prétend que le *Fœtus* se nourrit d'abord, non du sang, mais du chile maternel, que les *Vaisseaux ombilicaux* lui communiquent. Quand il est acquis, par là de nouvelles forces, la violence avec laquelle il presse la liqueur de l'*Amnios*, dans laquelle il nage, oblige cette liqueur à entrer dans la bouche du *Fœtus*, qu'elle trouve ouverte; & à se faire de là un passage dans le *Pharinx*, ensuite dans l'*Oesophage*, puis dans le *Ventricule*; fraiant ainsi une nouvelle & seconde route à sa nourriture : Enfin ses efforts continuels & qui augmentent tous les jours viennent à bout de détacher, des *Alvéoles de l'Uterus*, les petites *Racines du Placenta*, après quoi le *Fœtus* paroît au jour, envelopé quelquefois ou de toute la *Membrane de l'Amnios*

mios, qu'il n'a pas pû percer, ou de quelque une de ses parties séparées des autres : C'est ce qu'on appelle un *Enfant né coëfé*.

Après avoir parlé de la *Génération naturelle*, nous ne nous étendrons pas beaucoup sur la *Génération vicieuse* ou *extraordinaire*, de laquelle *Mr. Bianchi* donne plusieurs exemples. Cette espèce de *Génération* peut être occasionnée par les *Passions* des deux *Sexes*, ou par la configuration même des *Parties naturelles* des *Femmes*, sans contredit moins commodément rangées, pour la *conception*, que celles de la plupart des *Animaux*. Mais sans s'arrêter à la recherche de ces causes, *Mr. Bianchi* s'atache à considérer les diverses espèces de *Conceptions*, de *Grossesses*, ou d'*Acouchemens* contraires, par quelque endroit, aux *Loix* que la *Nature* a acoutumé de suivre. En général les *Conceptions* ou les *Grossesses* vicieuses se distinguent les unes des autres selon la différence du lieu qu'occupe le *Fœtus* : Se trouve t-il hors de l'*Uterus* & simplement dans la cavité de l'*Abdomen*? C'est une *Conception vicieuse externe*, & plus ou moins externe, à proportion de la distance où il est de l'*Uterus* : Occupe t-il sa place naturelle dans l'*Uterus*, s'il devient un *Mole* un faux *Germe*, ou un *Monstre*, s'il demeure dans ce lieu

trop longtems , ou s'il en sort trop tôt, s'il vient à s'y sécher ou à s'y pourrir, s'il est contraint d'en sortir par quelque autre voie que celle qui lui est assignée naturellement, dans tous ces cas, ce sera une Conception vicieuse interne. Elle portera aussi ce nom, si elle a lieu dans la substance même de l'Ovaire, ou dans la Cavité intérieure de l'une des Trompes. Enfin si l'Oeuf fécondé se rencontre entre la substance de l'Ovaire & la Tunique qui l'enveloppe, ou vers la Cavité extérieure de la Trompe, ce sera une Conception vicieuse mitoyenne: Elle ne sera pas interne, parce que l'Oeuf ne se trouvera, ni dans la cavité de l'Uterus, ni dans celle de l'Ovaire, ni dans celle des Trompes. Elle ne sera pas non plus tout à fait externe come les premières que l'on nomme ventrales. Rapportons d'après Mr. Bianchi quelques exemples de chacune de ces différentes espèces de Conceptions & Grossesses vicieuses. Il en allégué plusieurs des Grossesses ventrales, dans lesquelles l'Operation Césarienne avoit été employée quelquefois heureusement & quelquefois sans succès. Mais ce qui surprendra sans doute, c'est l'Histoire d'une Femme Allemande, qui n'acouchoit jamais que par le secours de cette Operation. Retenue par

par la Guerre en Italie, elle la subit quatre fois & chaque fois en divers endroits de l'Abdomen. Elle lui avoit déjà été faite cinq fois auparavant, & toujours avec un tel succès, que peu de jours après l'Operation elle se levoit de son Lit, assés bien portante, & prête à s'y exposer de nouveau. Cette Histoire a été atestée à Mr. Bianchi par des Chirurgiens & par des Sages-Femmes dignes de foi, qui avoient été tèmoinns de ce que l'on vient de rapporter. Nôtre Auteur en conclut la nécessité de l'Opération césarienne dans ces deux cas. 1^o. Lors que dans une Grossesse ventrale supérieure, le Foetus encore vivant est prêt à sortir, ou fait ses efforts pour cela; ou 2^o. lors qu'étant mort il est sur le point de se corrompre, ou qu'il est déjà corrompu. Hors de ces circonstances, la section de l'Abdomen n'est rien moins que nécessaire.

Dans l'Article des Conceptions vicieuses internes, Mr. Bianchi fait remarquer la différence qu'il y a entre les Moles & les Faux Germes: Toute Maladie qui ataque l'Embrion lui même, sans blesser ses Envelopes, en fait un faux Germe. Mais le Mole n'est autre chose qu'une Masse charnue, composée des Envelopes du Foetus, qui grossissent & deviennent Chair, lorsque les sucs nourriciers de l'Embrion au lieu

lieu de lui être distribués se dispersent dans les Membranes qui le contiennent : Alors il périt lui même , & les secundines deviennent une Masse de Chair que l'on nomme Mole. Outre ces accidens qui peuvent arriver au Foetus dans l'*Uterus*, un séjour trop long ou trop court dans cette habitation, ne lui est pas moins préjudiciable.

Quant aux Acouchemens prématurés ou trop retardés, & par conséquent malheureux, on en voit tous les jours des exemples. Une Femme, qui demuroit à la Campagne près de Turin, s'aperçut au Mois de Septembre 1738. par des indices certains qu'elle étoit grosse de 3. Mois; tout à coup une hémorragie uterine lui survint alors, accompagnée de douleurs telles que celles de l'Acouchement. Ces symptômes cessés, elle reprit ses règles constamment jusqu'au Mois de Mars 1739. de sorte qu'on n'eut aucun doute que le Foetus ne fut mort au milieu de cette hémorragie & des vains efforts qu'elle avoit fait pour acoucher; mais ce même Mois de Mars une nouvelle suppression lui annonça une nouvelle Gressesse, qui fût très facheuse & qui se termina enfin le 22. Décembre de la même année par l'acouchement de deux Jumeaux venus à terme & bien por-

portants. Ils furent suivis du premier Foetus mort, & qui se trouva de la grandeur d'un Foetus de trois Mois.

Mr. Bianchi rapporte encore un exemple de Grossesse bien singulier, c'est celui d'un Embriou qui se trouva premièrement dans l'Ovaire, & qui de là fut ensuite transporté dans la Cavité de l'*Abdomen*. Ce changement de situation arriva dans le tems où se devoit faire l'Accouchement. Dès lors le Foetus monté au côté droit supérieur du nombril y demeura constamment pendant l'espace de 15. ans. On ne tenta point l'Opération césarienne, soit parce que la Femme se portoit bien, soit par d'autres raisons. Une supression lui fit présumer une nouvelle Grossesse, mais l'écoulement des Mois n'étoit empêché que par une Maladie vénérienne, qui ne se manifesta chés elle qu'au bout de 8. ans, & qu'elle tenoit de son Mari. Tout alla ensuite de mal en pis, jusqu'à la quinzième Année, qu'elle mourut dans l'état le plus triste. L'Auteur de cet Ouvrage tira lui même du Cadavre de cette Femme, le Foetus qui après avoir été renfermé un si long espace de tems, étoit encore molle, gras, & trais, come s'il eut vécu jusqu'alors. C'est ici une double Grossesse, la première de neuf Mois dans l'Ovaire, & la

la seconde de quatorze Ans & deux mois dans l'Abdomen.

Come les Conceptions vicieuses sont ou internes, ou externes, ou mixtes; de même aussi l'Operation que l'on nomme Césarienne est ou externe, ou interne; celle que l'on pourroit appeler mixte coincidant avec l'externe. Cette Operation se fait donc ou simplement par une ouverture à l'Abdomen, & alors elle est externe, ou par une section à l'Uterus, & alors elle est interne. Mr. Bianchi prouve que cette dernière est toujours mortelle; mais à la vérité, elle se fait très rarement: Pour l'autre elle s'emploie souvent & même avec succès. Il est certain que les Anciens & divers Auteurs modernes ont presque toujours confondu ces deux espèces d'Opérations.

Quelquefois il est question de tirer le Fœtus du Corps de la Mère, non par une ouverture faite à l'Abdomen, mais ce qui est bien plus étonnant par l'Anus, & morceau après morceau. Nôtre Auteur en parle aussi, & ne manque point de citer, à cette occasion, l'Histoire de l'Operation surprenante faite & rapportée par Mr. LITRE, dans les Mémoires de l'Acad. Royale de Paris, de l'An 1702. On ne sauroit lire cette Histoire sans étonnement & sans admiration.

Les

Les mêmes sentimens à peu près s'exci-
tent au dedans de nous, à l'idée des Mon-
stres humains. Ce n'est peut être pas ici
l'endroit le moins curieux de cet Ouvrage.
Les diverses espèces de Monstres humains
y sont d'abord indiqués; les uns ont plus de
Membres qu'il ne leur en faut, les autres
en ont moins. Ceux ci ont des parties
étrangères à l'Homme, ceux là ont des par-
ties humaines; mais défigurées. Il est plus
aisé de spécifier ces différentes sortes de
Monstres que de savoir à quoi on en doit
attribuer l'origine. Bien des Gens verront
avec plaisir que Mr. Bianchi pense que l'i-
magination des Mères peut avoir ici quel-
que influence; mais il ne s'en tient pas à
cette seule cause: Quelque frotement dans
les parties tendres & délicates du Foetus,
quelque pression qu'il aura soufferte dans
l'Utérus, quelque Maladie à laquelle il aura
été exposé, tout cela, selon lui, peut cau-
ser de l'alteration & du changement dans
la conformation des Parties. Il va plus loin
pour les Foetus, qui ont quelques parties
supplémentaires; par exemple un sixième
Doigt. Il croit que dès la première déli-
néation de leurs Membres dans l'Oeuf,
celui là doit s'y être trouvé, il ajoute que
divers Embryons aiant été attirés dans l'U-
terus, il est possible que quelques parties
des

des uns se soient quelquefois colés aux autres, à peu près come un Greffe s'ente sur un jeune Arbre. De là viendront les Foetus à deux Têtes &c. Divers autres Montres ne font autre chose que diverses espèces de Molés. Les exemples de quelques Accouchemens nombreux terminent cet Article : Ceux que l'Auteur raporte sont bien certifiés. Le plus considerable est celui d'une Femme de Wirtemberg, qui sur la fin du XV. Siècle avoit eu 53. Entans dans 93. Accouchemens. Dans la plus torte de ses Grossesses, elle avoit porte 7. Entans : A cette occasion Mr. Bianchi remarque que le nombre des Oeufs d'une Femme dans ses deux Ovaires pris ensemble, passe rarement 50.

Dans la troisième partie de cet Ouvrage, il s'agit de la Génération des Vers du Corps humain. L'Auteur en distingue avec soin les différentes espèces. Il remarque d'abord qu'il y en a plusieurs qui sont si familiers à l'Homme, qu'ils ne lui font aucun mal. Telles sont diverses espèces qui se tiennent dans l'Intestin, & dont les noms varient selon leur figure : Les uns sont ronds, les autres plats, d'autres sont extrêmement minces, courts & déliés. Enfin les plus petits de tous sont nommés *Ascarides*, & tirent ce nom du lieu qu'ils choisissent pour leur demeure.

meuré, qui ne fait certainement pas honneur à la délicatesse de leur goût. Mr. Bianchi range tous ces Vers dans la Classe des Naturels, parce qu'ils naissent en quelque sorte avec nous, & parce que, si vous en exceptés les Ascorides, les autres ne nuisent point.

Les autres Vers sur lesquels on entre ici dans un grand détail sont ceux qui sont propres à causer des Maladies. Une partie de ceux ci habitent les *Intestins*, soit qu'ils y soient nés, soit qu'ils y aient été introduits: L'autre partie se tient hors de ce Canal. Parmi ceux que l'on trouve dans les *Intestins*, & qui y sont nés, il y a différentes sortes de Vers extrêmement longs & aplatis, de la même façon que des Rubans: Sont ce des Animaux d'une espèce particulière, ou sont ce seulement des Monstres qui tirent leur origine des autres Vers ronds dont on a parlé ci dessus? Mr. Bianchi laisse cette Question indécise. Il s'exprime plus positivement, au sujet du *Ver solitaire*:

On croit ordinairement, & le nom même donné à ce Ver l'indique, qu'il est seul & unique. Mais nôtre Auteur appuie avec force le sentiment de *Vallisneri*, qui prétend que ce Ver n'est autre chose qu'un Assemblage de petits Insectes, qui forment une espèce de Chaine. Leur figure & la

ressemblance qu'ils ont avec la Graine de la Citrouille, les a fait nommer *Cucurbitins*. Mr. Bianchi cite plusieurs Observations nouvelles pour confirmer ce sentiment : Il décrit avec soin la façon singulière avec laquelle ces petits Vers sont joints les uns aux autres : l'une de leur extrémité est ouverte, & l'autre terminée en pointe ; celle ci entre dans l'ouverture de son voisin, & ainsi de suite. Cette espèce de mécanique sert à la génération & à la multiplication de l'espèce, car ces Insectes sont tous *Hermaphrodites* ; ce qui est démontré, selon nôtre Auteur, par l'Anatomie, & la Dissection qu'on en peut faire. Ainsi chacun d'eux fait la fonction de Mâle d'un côté, tandis qu'il fait la fonction de Femelle de l'autre. Ce Jeu doit avoir quelque chose d'affés amusant pour eux. Comme dans le lieu où ils sont, ils ne peuvent guères conoitre d'autres plaisirs, on ne sauroit douter que celui ci ne leur soit très nécessaire.

Immédiatement après cet Article, il est parlé d'un Ver singulier sorti du Corps d'une Femme, par la bouche, & dont la figure n'ap proche de celle d'aucun autre Insecte connu dans le Pais où cette Femme se trouvoit ; ce qui fait croire à Mr. Bianchi qu'il faut que ce soit un Monstre originaire des autres Vers des Intestins. Quoi qu'il

qu'il en soit, ce Ver se trouva Vivipare. À cette occasion l'on remarque que les Vers ordinaires des Intestins sont les uns Ovipares, & les autres Vivipares. Le fameux REDI avoit déjà établi cette distinction au sujet des Mouches.

Outre les Vers nés dans les Intestins & qui y habitent en quelque sorte de Père en Fils, il s'y en trouve plusieurs autres qui s'y sont introduits, c'est à dire, dont les Oeufs y ont été portés de manière ou d'autre, & sont y ensuite éclos: C'est là vraisemblablement l'origine de tous ces Vers, de figure de Lézards, de Salamandre, de Chenille, de Ver à Soie &c. qui sont si souvent sortis du Corps humain, ou qu'on y a découvert, & sur lesquels on donne ici diverses Observations. On y en trouve encore plusieurs sur les Vers, qui n'ont pas pour logement le Canal des Intestins, & qui se choisissent pour Domicile, les Organes intérieurs des Sens; ainsi on en a trouvé, dans les cavités des Oreilles, des Yeux, de la Bouche &c. D'autres sont logés dans des lieux dont ils ne peuvent sortir que difficilement, & où ils sont cômme emprisonnés, tels sont ceux qui habitent les Reins, les Conduits de l'Urine, les Pouchons, & qui causent des Maladies dans les Parties des deux

Sexes qui servent à la Génération. On verra ici la description & la figure d'un Insecte de l'espèce des Volatils, qui fut découvert avec son Enveloppe & sa Coque près de la veine spermatique d'un Homme. D'autres Vers sont renfermés encore plus étroitement : On en trouve dans le Foie, dans le Cerveau, dans la Rate, dans le Pancréas, dans le Péricarde, dans le Cœur & jusques dans le Sang. Il est surprenant que nôtre Corps serve de logement à des Hôtes aussi nombreux que ceux que Mr. BIANCHI fait passer ici en revue, sans en recevoir plus d'altération & d'incommodité. Ce n'est pas qu'ils ne causent souvent bien des ravages.

Ceux qui ont lû, avec quelque attention, les Ouvrages de Mr. Bianchi, sur tout son excellent *Traité De Historia Hepacis*, & une Dissertation dont ont trouvé l'Extrait dans le Journal Helvétique de Mai 1736. p. 85. & Juin p. 70. savent que ce Savant regarde les Vers come les Auteurs d'une infinité de Maladies épidémiques, & même de la *Peste*. Tels peuvent être les Fruits amers qu'ils nous donnent. Mais à l'égard de la nature, & de la manière dont ces petits Insectes s'engendrent, ce sont là autant de *Mystères*. Nous ignorons

rons également , ce qu'ils font dans le sang , & quelles forces ils emploient pour nous causer tant de maux. Mr. Bianchi ne marche qu'à la lueur de l'Histoire naturelle & des Observations. Il se garde bien de donner des Hypothèses hasardées ou de simples probabilités pour des Vérités démontrées.

Je ne me flatte pas, Messieurs, d'avoir pu donner une juste idée de tout ce qu'il y a de curieux & d'utile dans le Livre que l'on vient de parcourir : Bien loin d'épuiser la Matière, à peine l'ai-je ébauchée. Je n'ai point parlé des Vers qui s'attachent aux Cadavres, qui les rongent, & qui se nourrissent des tristes débris du Corps humain : Mr. Bianchi qui l'a considéré lors qu'il ne paroïssoit que come un Ver, & qui en a marqué les progrès les plus insensibles, n'abandonne pas sa proie, lors même qu'il semble que les Vers veulent la lui enlever. Il la suit jusques dans le Tombeau, & décrit avec exactitude les Insectes à qui elle paroît donner la vie, & qui naissent, pour ainsi dire, de ses Cendres; il décrit leurs Chrisalides, il parle des espèces de Mouches qui en proviennent, & qui sortent de Terre, pour prendre leur vol dans les Airs. Quelques Spéculatifs, ne manqueroient pas de regarder ceci come

un Emblème ou une foible image de nôtre Résurrection.

Mr. Bianchi ne craint point les Objections; il semble, au contraire, les chercher & les prévenir. S'il ne répond pas à toutes, il répond du moins au plus grand nombre. Ce qu'il dit lève bien des doutes, & peut suffire à satisfaire un Esprit raisonnable, qui fait que chaque Science a des bornes au delà desquelles nous ne saurions passer.

La Réponse aux difficultés termine cet Ouvrage, dans lequel l'Auteur a sù réunir ce que l'Histoire Naturelle a de plus curieux, avec ce que l'Anatomie, aidée de la pratique, a de plus sûr & de plus utile; Ce sont ici différentes lumières qui se présentent de l'éclat sans se confondre, & qui produisent le plus beau Jour.

Il y a deux choses qu'on ne doit pas négliger dans cet Ouvrage: 1°. Les Figures qui ont été dessinées & gravées avec soin par un des Disciples de Mr. Bianchi, nommé BROANDI, & qui sont d'un grand usage pour l'intelligence des choses: La plupart ont été tirées d'après les Originaux, que Mr. Bianchi a lui même embaumés, ou qu'il conserve dans de l'Esprit de Vin, & qui sont un des plus beaux ornemens de son Cabinet. 2°. L'Explication des Planches, où l'Auteur a recueilli avec soin &

& avec précision, ce qu'il y a de plus important dans le Livre même; ce qui pourroit servir d'une espèce de récapitulation. On trouve de plus dans cet Apendiceou cette Explication, diverses idées nouvelles, que Mr. Bianchi a jugé à propos d'y renvoyer, pour éviter la confusion & ne pas trop interrompre le fil du Discours. Cet illustre Professeur ne se bornera pas là, il nous promet encore divers Ouvrages, où toutes ces Matières seront traitées avec plus d'étendue, & où l'on éclaircira ce qui peut paroître encore obscur. De telles Découvertes sont de véritables Trésors pour ceux qui savent en profiter; ainsi les Amateurs des Sciences & sur tout de l'Anatomie les attendront sans doute avec impatience. Mr. BIANCHI a préféré leur acquisition aux Emplois éclatans que sa Naissance pouvoit lui faire espérer dans sa Patrie *. Un Savant aimera toujours mieux un Rang distingué dans la République des Lettres, que celui qui n'est dû qu'à ses Titres ou à ses Aïeux, & que la faveur & l'ambition obtiennent quelque fois plus aisément que le vrai Mérite. Mr. Bianchi se trouve aujourd'hui bien dédomagé de ce sacrifice, par la réputation qu'il a acquise & par les Charges honorables qu'il exerce dans l'Université de Turin.

O o 4

EX-

* Il est né à Milan d'une Famille Patricienne très distinguée.



EXTRAIT

*De l'Histoire de FREDERICH GUILLAUME, Roi de Prusse & Electeur de Brandebourg &c. &c. Par Mr. de M***, en deux Tomes in 8°. A Amsterdam & à Leipzig chez Arkstée & Merkus M DCC XLI.*

L'Histoire qui donne lieu à cet Extrait est simple par le récit fidèle des Faits & de leurs Circonstances. Elle se trouve mêlée par les Actes & les Pièces qui en font l'autenticité. C'est tout ce qu'un Lecteur judicieux & qui veut s'instruire peut désirer. N'est ce pas une véritable Richesse dans l'Histoire des Souverains & des Etats, quand elles tiennent lieu de Régîtres publics, & qu'elles contiennent les Jugemens, les Négociations & les Traités qui en font les fondemens? Si on réfléchit convenablement sur le fond & sur la forme des Histoires écrites dans ce goût, on aura la satisfaction de devenir tout d'un coup des Homes d'Etat & des Gens de conséquence, sans que l'on y pense.

Le début de la Préface présente d'abord une

une idée fingulière, & qui paroît peu convenable : *Qu'on ne s'atende pas*, dit-l'Auteur, *à lire ici une Satire au lieu d'une Histoire.* Mais il ne tarde pas d'édifier son Lecteur & d'expliquer sa pensée. Il l'informe que son dessein n'est pas de répondre aux vûes de certains Esprits mâlins, Ennemis de la Gloire du Roi, qui ont tâché de la ternir, en débitant des faussetés sur les Enrolemens forcés des Soldats de haute taille. Il lui apprend aussi qu'il ne veut pas doner des louanges outrées à ce Prince, & en un mot que son Ouvrage ne renfermera ni Satire ni Panégirique.

Si l'on avoit écrit l'Histoire de plusieurs Princes avec la même franchise & liberté; combien l'éclat de la Gloire, qui leur a été prodiguée par leurs Adulateurs, ne seroit-elle pas ternie? Les Conquérans seroient des Usurpateurs; les Héros, les Magnanimes, des Esclaves asservis aux plus petits Objets & indignes du Trône. Qu'on fasse un juste parallèle de leurs Actions publiques & particulières avec celles de FREDERICH GUILLAUME; qu'on en fasse une espèce d'Inquisition: Quelle différence! Les derniers Momens de sa Vie, Momens terribles & épouvantables la manifestent cette différence. C'est alors que ce Prince a donné des preuves complètes & au

dessus de toutes exceptions , de la grandeur de son Ame , & de la pureté de ses sentimens.

L'Auteur comence son Ouvrage par une Histoire abrégée de l'Auguste Maison de Brandebourg. Elle a toujours fourni des Princes qui se sont distingués dans l'exercice de la Puissance publique & de tous les Droits du Diadème. Suivons nôtre Historien dans ce qu'il en raporte.

FREDERICH V. Burgrave de Nuremberg, de la Maison de ZOLLERN, qui vivoit au commencement du XV. Siècle rendit des Services signalés à l'Empereur SIGISMOND, dont les Finances se trouvoient épuisées par la Guerre contre les Sujets du Roiaume de Bohème, qui suivoient les sentimens de JEAN HUS & de JEROME DE PRAGUE, & qui demandoient que l'on réformât la Corruption du Clergé & de sa Doctrine. SIGISMOND pour récompenser le zèle de FREDERICH & le dédomager des sommes considérables qu'il en avoit reçues, lui dona le Margraviat de Brandebourg, & quelque tems après il en fut reconu Electeur au Concile de Constance. Ce Prince vendit le Burgraviat de Nuremberg aux Habitans de cette Ville. Il fut le premier Electeur de Brandebourg, & le Fondateur de cette Puissante Maison, sous le Nom de
FRE-

FREDERSC I^{er}. Il mourut en 1440.

FREDERICH II. lui succéda, & à celui ci **ALBERT** surnommé l'**ULISSE** & l'**ACHILLE** de l'Allemagne. Il eut pour Fils & Successeur **JEAN I.** célèbre par son Eloquence & par la grandeur de sa taille, qui mourut le 9^e. Janvier 1499. **JOACHIM I.** son Fils lui succéda. Ce fut un Prince savant dans l'Astrologie & les Mathématiques. Il étoit si attaché à la Religion Romaine, qu'il voulut faire enfermer son Epouse, Fille du Roi de Dannemarek, parce qu'elle avoit voulu lui inspirer du goût pour la Doctrine de **LUTHER**; & elle n'évita la Prison que par sa fuite en Saxe. **JOACHIM II.** son Fils embrassa la Religion de l'Electrice sa Mère & l'introduisit dans ses Etats. **JEAN GEORGE** son Fils & son Successeur naquit le 11^e. Septembre 1525. & mourut le 8^e. Janvier 1598. **JOACHIM FREDERICH**, Fils aîné du précédent & d'une Princesse de Liegniz, devint Electeur: Il mourut en 1608.

JEAN SIGISMOND, Fils de Joachim Frédéric, devint Electeur après son Père. Ce Prince embrassa la Doctrine des Réformés, qui lui parut plus simple que celle de Luther, & il l'introduisit dans ses Etats vers l'An 1614.

GEORGE GUILLAUME son Fils, né en

en 1595. fut son Successeur. Ce Prince eut beaucoup de part aux Affaires de l'Empire, dans le XVII. Siècle. Il épousa ELISABETH CHARLOTE, Fille de FREDERICH IV. Electeur Palatin, & il mourut le 21. Novembre 1640.

FREDERICH GUILLAUME son Fils, âgé de 20. Ans, prit en main les Rènes du Gouvernement. Il fut avec bien de la raison surnommé GRAND, car il étoit grand Politique, grand Capitaine, bon Chrétien & bon Prince. Ce fut une des plus fortes Dignes qui s'oposa au Pouvoir immense que la France vouloit usurper en Europe. Dans le tems qu'il comandoit l'Armée Impériale sur le Rhin contre les François, LOUIS XIV. pour se délivrer d'un Ennemi si redoutable, lui suscita les Suédois, lesquels profitant de l'absence du Grand Electeur, quoi qu'il fut en Paix avec eux, conquirent en moins de rien la meilleure partie de ses Etats. Ce Prince aprenant cette perfidie, résolut de la venger ou de périr. Il prend sa Cavalerie, consistant en 6000. Chevaux & deux Régimens d'Infanterie, & il traverse une partie de l'Empire avec une rapidité extraordinaire. Il surprend ainsi les Suédois, & dans le tems qu'ils le croïoient encore sur le Rhin, il attaque leurs petits Postes, il les pousse
jus-

jusques au Village nommé *Hackeberg*, &
 quoi qu'ils fussent en deux fois plus
 grand nombre, il les défit entièrement. Un
 peu avant le Combat, ce Prince courut un
 grand risque. Les Ennemis l'ayant reconu
 monté sur un Cheval gris promelé, pointè-
 rent leur Canon vers l'endroit où il s'étoit
 placé. Ses Généraux le supplièrent de chan-
 ger de Cheval; Il y consentit après quelque
 résistance. Son Ecuier nommé **FROBEN**
 lui présenta le sien. L'Electeur le monta.
 A peine Froben eut il mis le pied à l'E-
 trier du Cheval de son Maître, qu'il fut
 emporté d'un coup de Canon. L'Electeur
 nobilita la Postérité de ce fidèle Ecuier, &
 fit fraper une Médaille où Froben présenteoit
 son Cheval à ce Prince. Il chassa les Sué-
 dois de ses Etats, les poursuivit jusques
 dans la Pomeranie & porta la Guerre dans
 leurs propres Provinces. Il y fit des pro-
 grès étonans; mais il voulut bien se des-
 saisir de ses Conquêtes par les viles de la
 Paix générale. Le Roi de France aiant
 révoqué l'Edit de Nantes, les Réformés de
 son Roiaume se rendirent par Troupes dans
 les Etats de Brandebourg, où le Grand
 Electeur leur acorda un généreux Refuge
 & de très beaux Privilèges. La Prospérité
 des Etats de ce Prince fut la récompense
 de sa Piété & de celle de ses Augustes Suc-
 ces-

cesseurs. FREDERICH GUILLAUME est le premier qui ait eu l'idée d'ériger la Prusse en Royaume. Elle appartenoit autre-fois aux Grands Ducs de Lithuanie. Les Chevaliers Teutons la conquièrent sur les Polonois. ALBERT, Margrave de Brandebourg & Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique, s'en mit en possession en 1511. & se l'appropriâ en toute Souveraineté, en embrassant la Religion Protestante. SIGISMOND I. Roi de Pologne la lui disputa pendant cinq ans par la voie des Armes; mais il fut contraint de reconnoître ALBERT en qualité de Duc de Prusse, à la charge de l'Homage à la République de Pologne. L'Empereur CHARLES QUINT, voulant que la Prusse fut un Fief de l'Empire, n'approuva pas ce Traité; mais étant chargé d'autres Affaires, il se vit obligé d'abandonner celle-là. FREDERICH ALBERT, Fils unique du Margrave Albert succéda à son Père en 1569. Ce Prince étant mort sans Enfants, la Prusse tomba dans la Maison Electorale, en la Personne de JEAN SIGISMOND, Electeur de Brandebourg, le plus proche Parent du Défunt, qui en reçut l'Investiture du Roi de Pologne. Ses Successeurs la tinrent en Fief de cette Couronne jusques à FREDERICH GUILLAUME LE GRAND. Aiant rendu des services signi-

les

Les à la Pologne , dans une Guerre contre CHARLES GUSTAVE , Roi de Suède , la République , par reconnoissance , transporta à ce Prince & à ses Décendans la Souveraineté immédiate sur la Prusse , & cette Cession fit partie du Traité de *Bidgost* , conclu en 1659. Ce fut alors que le Grand Electeur pensa à la faire ériger en Roïaume ; mais la Mort l'ayant enlevé en 1688. son dessein demeura imparfait , & il laissa à son Successeur les Instructions convenables pour en poursuivre l'exécution.

Ce Successeur fut FREDERICH III. Electeur de Brandebourg , ou FREDERICH I. Roi de Prusse , né le 11^e. Juillet 1557. du premier Mariage du Grand Electeur avec HENRIETTE DE NASSAU , Fille de FREDERICH HENRI , Prince d'Orange. A l'âge de 22. ans , n'étant que Prince Electoral , il épousa ELISABETH HENRIETTE DE HESSE CASSEL. Cette Princesse étant morte sans Enfants en 1683. il épousa en secondes Noces , le 8. Octobre 1684. SOPHIE CHARLOTE , Fille d'ERNEST-AUGUSTE , Duc de Brunswich , Administrateur d'Osnabruck , crée depuis Electeur d'Hanovre. C'est de ce second Mariage que naquit , le 25. Août 1688. FREDERICH GUILLAUME , Roi de Prusse , qui fait
le

le principal objet de cette Histoire. Il ressembloit à l'Electrice sa Mère qui étoit une des belles Princeses de l'Europe. A sa Naissance il avoit déjà le regard fier & menaçant. La joie fut éclatante dans les Cours de *Berlin* & de *Hannovre*. La Duchesse SOPHIE sa Grand-Mère vint à *Berlin* pour le voir. Elle le trouva d'une Constitution forte & robuste; elle admira son air mâle, & fut si charmée de sa physionomie qu'elle fit tous ses efforts pour l'emmener à *Hannovre*, en vue de l'élever comé son propre Fils.

L'Electeur poursuivit son projet pour devenir Roi de Prusse. Il étoit sûr que le Roi d'Angleterre, les Etats Généraux, les Rois de Suède & de Dannemark ne le traverseroient pas. Les Polonois ne pensoient pas ainsi. Les Electeurs de l'Empire s'y oposoient pareillement, acause du Rang & de la Dignité. Quant à ces derniers, il méprisa leurs opositions, & se tourna entièrement du côté de l'Empereur LEOPOLD, persuadé que s'il pouvoit le gagner, les autres Princes d'Allemagne ne seroient plus aucune difficulté: Dans cette vue, il n'épargna en faveur de ce Prince, ni ses Troupes, ni ses Tresors contre le Roi de France & contre le Turc. Les Négociations de Danckelman, & de Schmettau

échoü-

échoüèrent d'abord ; mais celles de Bertholdi furent plus heureuses. Il gagna le Confesseur de LEOPOLD, qui étoit un Jésuite. Ce Père, espérant de l'Electeur des avantages, pour son Ordre, fit valoir les circonstances où se trouvoit l'Empereur par rapport à l'Espagne, & le déterminâ enfin à reconnoître l'Electeur de Brandebourg en qualité de Roi de Prusse.

Le Prince Electoral faisoit les délices de la Cour. A l'âge de deux Ans, il lui arriva un accident qui causa de vives alarmes. Ce jeune Prince avala une petite Boucle d'Or de l'un de ses Souliers. Heureusement il la rendit par un Vomitif, & on l'a conservée dans le Cabinet des Curiosités. Dès qu'il eut trois ans, on ne pût plus le refuser aux instances de la Duchesse de Hanovre sa Grand-Mère. Il y fut acompagné par la Sérénissime Electrice sa Mère. GEORGE AUGUSTE, Prince de Hanovre, aujourd'hui Roi d'Angleterre, avoit alors 8. Ans. Ces deux Princes ne s'aimoient point entr'eux, & on fut obligé de les séparer.

Sur la fin de 1693. le Prince Electoral retourna à Berlin. Le Comte de *Dohna* fut alors nommé son Gouverneur. Ce Seigneur étoit fin Politique & vaillant dans les Combats ; mais il n'étoit pas prodigue.

Le jeune Prince contracta une partie de ces dispositions. Il n'aimoit pas les vaines dépenses: En voici une preuve: Son Tailleur lui essaïant un Habit galonné d'Or, il en fut satisfait; mais non pas d'une petite Robe de Chambre de Brocard d'or, qu'il regarda avec indignation & qu'il jetta au feu. Cette Action fit conoitre qu'il n'aimoit pas le Luxe, & qu'il pensoit à la manière des anciens Romains. On cultivoit son Esprit par les Sciences, & l'on dégageoit son Corps par les Exercices. Il avoit près de 13. Ans, lors qu'on aprit le succès de la Négociation de Vienne.

Dans ces entrefaites, la mort de CHARLES II. Roi d'Espagne arriva. Mr. Desfalleurs, Envoïé de France, la notifia à l'Electeur, avec le Testament qui instituoit PHILIPPE Duc d'Anjou, Héritier des Etats de la Monarchie Espagnole. L'Electeur n'entra point dans les vûes de la France. Pour se venger, elle refusa de le reconoitre en qualité de Roi de Prusse.

Cependant on faisoit les plus grands préparatifs pour le Couronnement. L'Electeur créa deux Evêques qui devoient officier à son sacre. La Cour partit le 17. Décembre 1701. pour *Königsberg*, Capitale de Prusse, où cette éclatante Cérémonie

devoit se faire. Il y a 80. Milles d'Allemagne de Berlin à Königsberg. On employa 30. Mille Chevaux de relais à ce Voiage, outre ceux des Ecuries de l'Electeur. Le 16. Janvier 1702. on proclama avec beaucoup de solemnité la Prusse en Roiaume. Le 17. FREDERICH I. institua l'Ordre de l'Aigle noir, & on en dressa les Statuts. Il créa 30. Chevaliers, & le Prince Roial reçut le premier le Cordon. L'Auguste Cérémonie du Sacre se fit le 18. avec une Magnificence qui ne peut se décrire. Le nouveau Roi s'étant rendu, dans une Sale de son Palais, se plaça sur son Trône: On lui présenta les Ornaments Roiaux à genoux. Il plaça lui même la Couronne sur sa tête, prit le Sceptre de la Main droite & le Globe Roial de la gauche. Le Prince Roial s'avança le premier pour rendre Homage au Roi son Pere: Ce qu'il fit par une Génuflexion. Les Margraves s'aquitèrent du même devoir. Le Roi, précédé des Chevaliers de l'Ordre, des Margraves & du Prince Roial, passa ensuite chez la Reine, qui le reçut à l'entrée de son Appartement. La somptuosité & la richesse des Habits Roiaux rehaussoit l'éclat de la Beauté & de la Majesté de cette Princesse. Elle se mit à genoux devant son Auguste Epoux, qui la releva en

l'embrassant, & lui mit la Couronne sur la Tête. Le Roi retourna à son Appartement, & il fut suivi de la Reine, qui y reçut les Homages du Prince Royal & des Margraves, de la même manière qu'ils les avoient rendus au Roi. L. M. se rendirent ensuite à l'Eglise, dans la Marche la plus pompeuse. Ils y reçurent l'Onction sacrée au Front & aux deux Poignets. Les deux Evêques officièrent dans cette Cérémonie, assistés de trois Ministres de la Communio Réformée, & de trois Luthériens. Au sortir de l'Eglise, le Roi fit jeter pour Dix Mille-Ecus de Médailles d'Or au Peuple. Le Festin Royal qui suivit fut très splendide, & les Réjouissances des plus éclatantes. Il y en eut de pareilles dans tous les Etats du Roi, & le jour du Couronnement fut par tout un jour de Fête solennelle. L. M. passèrent le Carnaval à Königsberg. Elles y furent complimentées entr'autres de la part du Roi de Pologne, quoiqu'il ne reconnoisse point leur Roiauté. Leur sortie de Königsberg fut très superbe, & Elles firent à Berlin au Mois d'Avril une Entrée, toujours soutenüe de la même Magnificence.

Quelque tems après le Roi nomma le Comte de FINCKENSTEIN Gouverneur du Prince Royal, à la place du Comte de

Dohna

Doh na. Ce nouveau Gouverneur étoit orné d'excellentes qualités : Le choix que le Roi en fit fut fort aplaudi & marqua le discernement du Monarque. Le Prince montrait déjà une forte passion pour tout ce qui regardoit le Militaire. Il forma une Compagnie de 200. Gentils-homes de son âge, qu'il exerçoit souvent, & la plûpart du tems à *Lutzelbourg* devant la Reine sa Mère. Le Roi, voiant son inclination, lui donna un Régiment d'Infanterie. Il ne tarda point d'en faire la Revue. Un Homme fait au tour & d'une belle taille, le frapa : Ce fut l'Auditeur **CREUTZ** ; Il le prit dès lors en affection ; le Roi l'anoblit & il parvint ensuite au Grade de l'un des principaux Ministres. Ce trait fit conoitre que le Prince Roial aimeroit les Hommes de haute taille. Le Roi assigna au Prince, pour ses Récréations & pour la Chasse, le Château de *Wusterhausen*, à trois Milles de Berlin, & lui donna la Compagnie Colonelle de son Régiment pour sa Garde. Les Soldats de moyenne taille furent d'abord congédiés & remplacés par les plus grands que l'on pût trouver : Ce qui manifesta d'autant plus sa passion à cet égard.

GUILLAUME III. Roi d'Angleterre mourut le 19. Mars. 1702. Il nomma pour son Heritier Universel le Prince **JEAN GUIL-**

LAUME FRISO DE NASSAU , Gouverneur Héréditaire & Capitaine Général de Frise son plus proche Parent du côté masculin, & les Etats Généraux pour Exécuteurs Testamentaires.

Le Roi de Prusse , come Petit-Fils par sa Mère de FREDERICH-HENRI , Prince d'Orange , prétendit avoir un Droit incontestable sur la Succession de la Maison d'Orange , en vertu d'un Fidei-Comis perpétuel observé dans cette Famille , suivant le Droit d'Aïnesse. En éfet le Testament de Frédéric Henri , Grand-Père de Guillaume III. & de Frédéric I. apelloit ses Descendans Males à sa Succession , & à leur défaut ses Filles , suivant le Droit d'Aïnesse. La mort du Roi Guillaume donoit ouverture à cette Substitution , en faveur du Roi de Prusse , qui étoit Fils de la Fille ainée de Frédéric Henri , & conséquemment le Roi d'Angleterre n'avoit pu en disposer au préjudice de cette même Substitution.

Le Roi de Prusse , non content de faire valoir ses Prétensions auprès des Etats Généraux , par le Baron de Schmettau , son Ministre à la Haie , trouva à propos de faire le Voïage de Vezel avec le Margrave ALBERT son Frère. Il écrivit dès là à L. H. P. le 14 Mai 1702. & leur exposa amplement ses Droits & sa qualité d'Héritier

tier Fidei-Comiffaire. L'Auteur raporte la Lettre en son entier. Les Etats Généraux, situés entre la faveur qu'ils portoient au Prince de Frife, & le besoin qu'ils avoient des Troupes du Roi, trouvèrent à propos de lui faire une Réponse vague. C'étoit un cas à parler & à écrire fans rien expliquer.

Le Roi ne trouvant pas tous les Eclairciffemens qu'il desiroit dans cette Réponse, leur écrivit une seconde Lettre, en termes plus significatifs, le 11^e. Juin de la même Année. Il faisoit conoitre à L. H. P. „ Qu' „ étant chargées de l'Exécution du Testa- „ ment de Frédéric Henri de Nassau, son „ Grand-Père, il se seroit attendu qu'on ne „ lui auroit fait aucune difficulté de pren- „ dre possession de son Héritage; Que „ cependant il aquiesçoit à la résolution „ prise de distinguer de qui les Biens ve- „ noient, pour en séparer l'Héritage du „ Roi Guillaume; Qu'il y auroit en aten- „ dant une simple Administration & *Cura* „ *Hereditatis*, & nullement une Séquestra- „ tion, ni aucune Possession de l'entière „ Succession du feu Roi, qui resteroit „ dans l'état où elle se trouvoit. *Ce Sta-* „ *tus in quo* devant être cependant sans „ préjudicier à S. M. à l'égard des Comtés „ de Meurs & de Lingen, qui n'y pou- „ voient pas être compris. Meurs ne tom-

„ bant pas seulement en Partage au Roi,
 „ en vertu du Fidei-comis, mais come un
 „ ancien Fief de Clèves, situé dans l'Em-
 „ pire, dont S. M. étoit en possession par
 „ quatre Edits de la Chambre Impériale.
 „ À l'égard du Comté de Lingen, il étoit
 „ dans l'Empire. Le Prince Guillaume l'a-
 „ voit aquis, & après avoir été perdu
 „ dans les Guerres d'Espagne, le Prince
 „ Frédéric Henri l'avoit reconquis; outre
 „ les Prétensions aprouvées de l'Empire,
 „ & du Cercle de Westphalie, & cédées
 „ par les Maisons de Tecklenbourg & de
 „ Solms. Par toutes ces raisons le Roi
 „ ne vouloit point les soumettre à aucune
 „ Exécution provisionnelle.

Le Roi demandoit aussi que le Baron
 de Schmettau, son Ministre, ou d'autres
 qu'il pourroit substituer, concourussent à
 cette Administration, pour y observer ses
 Compétences, lire les Archives &c. laissant
 la même liberté au Prince de Nassau d'af-
 focier pour la même fin un Plénipotentiaire
 au même Conseil des Domaines. S. M.
 exigeoit enfin, que les Biens de Dame
 ANNE d'EGMOND, Princesse d'Orange,
 dont une grande partie étoient Fidei-comis,
 fussent particulièrement distingués des autres;
 puis que les Testaments des Princes PHILI-
 PE-GUILLAUME & MAURICE, dérogeant
 aux

aux précédens Fidei-comis de ses Ancêtres, étoient nuls & invalides.

Les Etats, dit l'Auteur, répondirent au Roi le plus adroitement du Monde, pour se ménager l'Amitié de ce Monarque, & pour ne rien faire au préjudice du Prince de Frise. Cependant les Affaires ne s'acomodoient pas; au contraire, le Prince de Nassau Saarbruck fit marcher neuf Compagnies du Régiment de Sa. M. Eisenach à la solde des Etats de Frise, vers le Comté de Meurs, dont le Roi avoit déjà pris possession. Ce Monarque s'en étant plaint, les Etats Généraux désapprouverent la conduite du Prince de Nassau, firent retirer ces neuf Compagnies, & mandèrent le Comandant pour rendre compte de sa conduite.

Peu après le Roi s'empara du Comté de Montfort, dont les Etats avoient l'Administration provisionnelle. Ils en marquèrent leur surprise au Baron de Schmettau le 29. Décembre 1702. & envoièrent des Députés à Wesel. Le Monarque les combla d'honneur; mais loin d'avoir égard à leurs Remontrances, il augmenta ses Prétensions. La prudence des Etats les fit songer à gagner du tems. Le Roi ne s'en acomodant pas, leur donoit de tems en tems quelque mortification. Il prétendit mettre Garnison à *Wenlo*, pour raison d'une ancienne Dette

dûe à la Maison de Brandebourg & d'un Engagement du Haut Quartier de Gueldre. Le Ministre de Prusse, peu satisfait d'une Conférence qu'il avoit eu avec les Députés des Etats, leur déclara ; que puis que les Etats ne vouloient rien faire en faveur des justes Prétensions du Roi son Maître, S. M. prendroit d'autres mesures pour mieux soutenir les Interêts de sa Maison. Le Grand Pensionnaire, dit l'Auteur, ou plutôt celui d'une Lettre qu'il raporte, eut besoin de toute sa froideur, pour ne répondre ni trop, ni trop peu : Après bien des Complimens, il dit, au Ministre. „ Que si le Roi son Maître „ croïoit que les Etats ne pûssent lui être „ assés utile, il n'avoit qu'à prendre telles „ mesures qu'il trouveroit plus convenables „ à ses interêts. Il ajouta même, que l'Etat aiant déjà à faire à deux Puissans „ Rois, il faudroit voir comment se démêler „ avec le troisième, si par hazard il s'y „ vouloit joindre.

L'Année 1704. le Roi résolut de faire voïager le Prince Royal. Il devoit d'abord passer en Hollande, dès là en Angleterre, & ensuite visiter les principales Cours d'Allemagne, & voir l'Italie. La Guerre avec la France l'empêchoit d'y aller. Les tendres adieux de la Reine & du Prince furent touchans. S. M. aimoit ce Fils unique au de

delà de toute expression, & S. A. R. n'aimoit pas moins son Auguste Mère. Qui leur auroit dit qu'ils ne se reverroient jamais ! Cette Princesse, à qui on rendoit un compte exact de tout ce qui arrivoit au Prince Royal sur sa route, avoit fait un Journal, qui començoit souvent par ces mots : *Mon Cœur est parti un tel jour, d'un tel endroit.*

La Reine de Prusse alloit ordinairement à Hanovre, au tems du Carnaval, pour y voir une Mère qu'elle chériffoit tendrement. La veille de son départ, elle se sentit indisposée, mais crainte que son Voyage ne fut rompu, elle le cacha au Roi, & se fit violence jusques à Hanovre : Cette Princesse eut la constance d'y recevoir toutes les Visites, & d'affister à un Bal, qui dura jusques à la Pointe du Jour : Elle en sortit avec un Mal de Gorge si violent que les Médecins en désespérèrent d'abord. Nonobstant tous les secours que l'on tâchât d'apporter, on eut le malheur de perdre cette Grande Reine le 1^{er}. Février 1705. dans la 37^e. Année de son âge. Dans ses derniers momens, elle marqua une fermeté digne de la grandeur de son Ame, & de la Vie Chrétienne qu'elle avoit toujours menée. Elle consoloit elle même le Duc *Ernest-Auguste* son Frère, qui fondeoit en larmes à côté

côté de son Lit; *Il nous faut mourir*, lui dit-elle: *T a-t'il sujet de se chagriner, si c'est quelques Années plutôt ou plus tard? Et puisque la mort est une chose naturelle, n'est-il pas absurde de la craindre?* Elle parla avec tant de Pieté & d'une manière si édifiante à Mr. DE LA BERGERIE, Savant Ministre de l'Eglise Françoisé, qu'il dit lui même, qu'il avoit été plus occupé à l'écouter qu'à l'exhorter.

Cette Vertueuse Princesse avoit une lecture profonde & des connoissances fort étendues. Elle avoit un naturel généreux, & bienfaisant, & étoit très compatissante pour les Peuples. Elle s'étoit fait une idée si équitable du Gouvernement qu'on l'apelloit en Allemagne la *Reine Républicaine*. Elle n'étoit pas d'une taille fort haute; mais elle étoit bienfaite, & avoit beaucoup d'embonpoint. Elle dançoit en perfection, jouoit de même du Clavecin, & composoit si exactement qu'elle étonnoit le fameux *Banancini*. Cett Princesse fut universellement regrettée. La douleur des Cours de Berlin & d'Hanoovre étoit inexprimable. On transporta son Corps à Berlin, & il fut déposé à la vieille Chapelle, où on avoit dressé un Catafalque magnifique. La Pompe funèbre fut des plus extraordinaires.

Le Prince Royal reçut en Hollande par
un

un Courier la funeste nouvelle de la mort de la Reine sa Mère : Ce qui l'engagea de retourner à Berlin. Peu après, la Cour reçut un nouveau sujet d'affliction, par la mort de la Princesse Héritière de *Hesse-Cassel*, Fille du Roi, née de son premier Mariage.

Le Prince Roial avoit atteint sa 18^e Année. Il étoit bienfait & avoit un Visage régulièrement beau, avec un Air male & martial. Rien n'égaloit la Modestie & la Pudeur de ce jeune Prince. Il rougissoit lors que par respect une Dame lui baisoit la Main. Exemple de Sagesse & de retenüe extrêmement rare dans le Siècle où nous sommes ! Le Roi forma le dessein de l'unir à quelque Princesse d'un Mérite distingué. Pour cet effet il jetta les yeux sur la Princesse Electorale SOPHIE DOROTHEE DE HANOVRE, Fille de GEORGE II. Roi d'Angleterre. Voici le Portrait que l'Auteur en fait. „ C'étoit l'une des plus „ belles Princeses d'Allemagne. Elle avoit „ un teint d'une blancheur éblouissante, „ merveilleusement relevé par des Cheveux „ d'un très beau brun. Les traits de son „ Visage étoient des plus réguliers : De „ beaux Yeux bleus, pleins de feu, n'en „ faisoient pas un petit Ornement. Elle „ étoit d'une taille assés haute pour son „ âge, & très Lien proportionée. Elle joignoit

„ joignoit à toutes ces Graces extérieures ;
 „ une Ame encore plus belle que son
 „ Corps, un Esprit doux & flexible, un
 „ Amour sincère pour la Vertu, un Natu-
 „ rel amable & compatissant, un Génie nourri
 „ de diverses connoissances & doué d'une
 „ pénétration au dessus de son âge. En-
 „ fin c'étoit une Princesse des plus parfait-
 „ tes & des plus accomplies qu'il y eut a-
 „ lors. Et si le Mariage décide du bon-
 „ heur de la Vie des Souverains, come de
 „ celui des Particuliers, il étoit aisé de ju-
 „ ger que la jeune Princesse de Hanovre
 „ pouvoit faire celui d'un Grand Monar-
 „ que.

Quoi que nous ne donions qu'un précis
 de cette Histoire, nous ne retranchons rien
 de ce Tableau : Il n'est même pas ache-
 vé ; la Renommée en publie d'avantage.
 Cette Auguste Princesse iant encore, l'ad-
 miration de la Cour, & elle est autant ho-
 norée du Roi son Fils qu'elle l'étoit étant
 Reine Règnante. Jamais Princesse n'a
 mieux mérité le Respect & l'Amour des
 Peuples,

Le Roi se rendit à Hanovre avec le
 Prince Royal, pour conclure le Traité de
 Mariage. Peu de jours après qu'il fut signé,
 le Prince Royal, accompagné du Général
 Tettau, partit pour aller faire la Campagne
 dans

dans l'Armée des Alliés. Il joignit l'Armée devant Bruxelles, dont les Alliez avoient formé le Siège après la glorieuse Victoire de Ramelies. Le Généralissime Duc de Marlboroug rendit au Prince Royal de Prusse tous les honneurs qui lui étoient dûs. Il assista encore à l'Ataque de Menin, & se trouva dans les endroits les plus périlleux. Le Général Tettau avoit beaucoup de peine de retenir son ardeur guerrière. La Campagne s'acheva heureusement sans qu'il eût eu aucun accident. En quittant l'Armée il alla à Hanovre, & après quelque séjour auprès de la Princesse sa Fiancée, il se rendit à Berlin, où il fut reçu du Roi avec les témoignages de la tendresse la plus vive.

Le 27. Novembre 1706. la Princesse Electorale de Hanovre arriva à Berlin. Son Entrée fut des plus superbes, & on ne peut rien ajouter à la Pompe & à la Magnificence des Cérémonies & de toutes les Fêtes qui se donèrent à l'occasion du Mariage de L. A. R. Ces Augustes Epoux reçurent la Bénédiction Nuptiale dans la Chapelle Royale le 28. par Mr. *Ursinus de Bar*, crée Evêque lors du Couronnement du Roi. Le Lit Nuptial, qui étoit d'une beauté & d'une richesse extraordinaires, fut exposé pendant plusieurs jours à la vue des Curieux.

L'Auteur auroit dû placer à cette Epoque

un Evénement affés considérable pour n^o pas l'oublier, puisque toutes les principales Puissances de l'Europe s'y interessoient: C'est ce qui concerne la Souveraineté de Neuchâtel & Valangin. Il ne parle point des Négociations faites à ce sujet depuis 1694. jusques en 1707. Il ne fait aucune mention des Droits que GUILLAUME III. Roi d'Angleterre & FREDRIGH I. Roi de Prusse avoient sur cette Souveraineté, qui se tiroient du Chef de l'Illustre & Puissante Maison de CHALON; de l'Abandonnement & Cession qu'en fit le 23. Octobre 1694. le Roi d'Angleterre au Roi de Prusse, sous la réserve de la faire avoier & confirmer par les Etats de ces Comtés. Il ne dit rien non plus des Déclarations du Roi d'Angleterre aux Traités de Riswick du 5^e. Septembre 1697. à l'ocasion de ses Droits sur la même Souveraineté, aux fins de prévenir toute entreprise des Tribunaux Etrangers & de ceux de France, sur le Jugement de cette Afaire, & de les en faire abstenir, pour laisser le cours libre de la Judicature touchant la Succession à ces Comtés, en tems & lieu, devant le Juge compétent. Il passe sous silence les Lettres écrites en 1703. par le Roi de Prusse au Gouvernement & au Conseil d'Etat de Neuchâtel, & aux Quatre Ministraux, Con-

Conseil & Communauté de la Ville de ce Nom; come aussi celles écrites aux mêmes en 1707. pendant l'Interregne, par la Reine d'Angleterre & les États Généraux. Enfin il ne dit rien du Jugement rendu le 3. Novembre 1707. par lequel les Trois États de cette Souveraineté *déclarèrent déchus de leurs prétentions & forclos de fait & de droit les Princes de Montbéliard & de Caignan, la Duchesse de Lesdiguières, le Comte de Matignon, Louise Léontine Jacqueline de Bourbon, Comtesse de Soissons, la Marquise de Mailli & le Marquis d'Alègre; donnent & adjugent par Sentence Souveraine & absolue à S. M. FREDERICH I^r. Roi de Prusse, l'Investiture de l'Etat & Souveraineté de Neuchâtel & Valangin, come étant, après le décès de GUILLAUME, Roi d'Angleterre, mort sans Enfants, Héritier légitime de la Maison de NASSAU CHALON ORANGE, des Chef de LOUISE DE NASSAU sa Mère, Fille aînée de FREDERICH HENRI, Fils de GUILLAUME le Belgique, reconnu par toutes les Puissances de l'Europe, Héritier universel des Droits & Biens de cette Maison.*

Du Mariage fortuné & glorieux du Prince Roial de Prusse avec la Princesse Electorale de Hanovre, il naquit un Prince le 23. Novembre 1707. On lui donna les Noms de FREDERICH-LOUIS à l'honneur du

Roi de Prusse, & de GEORGE-LOUIS, depuis Roi de la Grande-Bretagne. Le Roi lui conféra le Titre de Prince d'Orange. Mais ce jeune Prince mourut six Mois après sa Naissance. Le 3^e. Juillet 1709. la Princesse Royale. accoucha d'une Princesse, qui fut nommée FREDERIQUE-SOPHIE-WILHELMINE. Elle est mariée actuellement au Margrave de Bareith. On ne sauroit exprimer l'Union admirable qui régnoit entre le Prince Royal & la Princesse son Auguste & incomparable Epouse. Elle mit encore un Prince au Monde, le 16^e. Août 1710. qui fut appelé FREDERICH-GUILLAUME; mais il ne vécut que jusqu'au 30^e. Juillet 1711.

Le Récit d'une Avanture singulière, qui fit bruit à la Cour de Berlin, ne déplaira peut être pas au Lecteur. Un Comte Italien, nommé *Cajutano*, natif de Naples, arriva à Berlin, en 1706. Sa Dépense, ses Equipages, ses Domestiques, son Train de grand Seigneur en imposa à tout le Monde. On aprit que tous ses Revenus consistoient dans le secret de faire de l'Or. Il sût d'abord prévenir le Roi, qui le fit Général d'Artillerie. Le Prince Royal n'ajouta aucune Foi à ce prétendu secret, & soupçonna de Charlatanerie la Pierre Philosophale de cet Etranger: Il en parla libre-

brément devant le Roi. C'est ce qui engagea S. M. d'ordonner qu'on en fit l'épreuve incessamment. Le Prince Royal fit prendre toutes les précautions possibles pour n'être pas trompé dans l'épreuve. L'Auteur les rapporte.

L'Epreuve se fit en présence de la Cour. Le Chimiste plongea une Barre de Cuivre dans un Creuset, où il avoit mis fondre une certaine Drogue. En la retirant, elle se trouva de bon Or, dans la partie qui n'avoit point été frotée d'Argile. Cette Epreuve fut suivie de plusieurs autres ; mais elles ne convinquirent point le Prince Royal, & l'Événement fit voir qu'il ne se trompoit pas dans son jugement.

L'Italien aiant fait entendre qu'il avoit besoin de Drogues, qui couteroient jusqu'à 50. Mille Ecus ; devint suspect : Un Bruit sourd d'ailleurs se répandit qu'il avoit trompé le Duc de Savoie & l'Electeur de Bavière. Ce Chimiste aiant appris ce qu'on pensoit sur son compte décampa à la sourdine, & sa retraite fut longtems inconnue. On aprit enfin qu'il étoit à *Francfort sur le Mein*, où il continuoit à jouer son Role de Charlatan. Il y fut arrêté, à la réquisition du Résident de Prusse. On le conduisit à Berlin, & il fut ensuite pendu à Cuf-

trin à un Gibet couvert de Plaques de Plomb doré. Le Prince fut confirmé par là dans ses sentimens, & étant devenu Roi, il traita avec mépris & la Personne & le prétendu secret de l'un de ses Sujets, qui se vançoit aussi de pouvoir transformer les Métaux en Or.

Le 19^e. Novembre 1708. le Roi convola en troisième Noces, & il épousa SOPHIE LOUISE DE MECKELBOURG SCHWERIN, Sœur du Duc de ce Nom.

En 1709. le Prince Royal fit la Campagne en Flandres, dans l'Armée de Alliez. Il se trouva à la sanglante Bataille de *Malplaquet*, qui se donna le 11^e. Septembre, & dans laquelle près de 40. Mille Hommes périrent. Il combattit auprès du Comte de *LOTTUM*, Général des Troupes Prussiennes, & il fut souvent dans les endroits les plus périlleux. Le jour qui précéda la Bataille, le Général *Tettau*, qui étoit fort avant dans les bonnes grâces du Prince, discourroit avec lui sur diverses choses : Tout d'un coup il se leva, & lui baisant la Main, il prit congé de lui, l'assurant qu'il croioit d'être tué le lendemain. Le Prince le traita de Visionnaire, & lui demanda, quelle preuve il avoit de sa mort prochaine ? *Pas d'autre*, répondit ce Général, *que celle d'un violent pressentiment qui vaut une certitude.*

En

En effet il perdit la Vie dans cette Bataille. Un Aide de Camp Général, présent à ce Discours, s'avisa d'avoir le même pressentiment, & indiqua l'heure qu'il seroit tué. Malheureusement pour lui il prophétisa juste.

La mort du Général Tettau fut le commencement de la Fortune de Mr. de DER-SCHAU. Il étoit Aide de Camp de ce Général, & dès qu'il le vit tomber mort, il s'enleva de la mêlée, à l'aide de quelques Soldats Prussiens, & après l'avoir mis en lieu de sûreté, il retourna au Combat. Le Prince voulut voir ce brave Homme. Sa physionomie lui plut, & pendant toute sa Vie, il en a été le Favori.

L'Afaires de la Succession d'Orange occupoit toujours la Cour de Prusse. Le Roi étant las de la lenteur des Etats Généraux, résolut de s'acomoder avec le Prince de Nassau Frise. Dans cette vue il se rendit à Wesel, avec le Prince Royal. En attendant, il demanda le Village de *Dieren*, connu par la magnifique Maison que GUILLAUME III. Roi d'Angleterre, y avoit fait bâtir; mais le Prince de Nassau ou d'Orange, qui comandoit les Troupes de la République en Flandres, ne voulut pas y donner les mains. Le Roi souhaitant de s'aboucher avec ce Prince se rendit à la Haie, & après bien des instances, on en-

gaged ce dernier à partir de l'Armée, pour cette entrevue. Il arriva le 14. Juillet 1711. à *Mardick*, & étant entré dans une Barque pour en faire le passage, un violent Tourbillon la renversa, & ce Prince eut le malheur d'y périr avec le Colonel de ses Gardes. C'est lui qui fit de si belles Actions à la Bataille de *Malplaquet*, quoi qu'il n'eut pas encore 20. Ans accomplis. La Princesse son Epouse étoit enceinte de deux Mois, lors que ce funeste Evénement arriva. Elle en fut pénétrée de douleur; mais sa Piété la soutint, & elle marqua dans son malheur une résignation, aux Ordres de la Providence, digne des exemples de Madame la Landgrave de HESSE sa Mère. Les Etats Généraux en furent consternés. Le Roi de Prusse en parut si acablé, qu'on fut obligé de le saigner, à la réception de cette fâcheuse nouvelle, & qu'il passât quatre jours sans vouloir voir Personne. Le séjour de la Hollande lui devint même si odieux, qu'il partit incessamment, laissant à ses Ministres les Instructions nécessaires pour renouer la Négociation en tems convenable.

Le 24. Février 1712. la Princesse Royale accoucha d'un Prince, qui fut nommé FREDERICH CHARLES. C'est le Monarque qui règne aujourd'hui si glorieusement.

En

En exécution d'un Mandement de Maintien de la Chambre Impériale, le Roi continua de demander aux Etats Généraux l'évacuation de *Meurs*, où ils avoient Garnison. L. H. P. qui prétendoient d'avoir le droit d'y en mettre une, depuis cent Ans, ne firent aucune réponse. C'est ce qui engagea le Roi de prendre d'autres mesures. Le Baron de *Horn*, Comandant de Guedre, fit savoir au Comandant de *Meurs*, qu'il se rendroit dans peu dans cette Ville, avec une 500. de Grenadiers, pour y recevoir l'hommage dû au Roi. Le Comandant de *Meurs* en informa les Etats, & se plaignit du Drossard que le Roi de Prusse y avoit établi. Il écrivit aussi au Baron de *Horn*, qu'il ne devoit pas exploiter le Mandement par des Grenadiers. La conduite de ce Comandant déplût au Roi: SA MAJESTE s'en plaignit aux Etats. Mais LEURS HAUTES PUISSANCES ne l'ayant pas désapprouvé, le Roi donna ordre au Prince d'Anhalt de se saisir de *Meurs*, & d'en chasser les Troupes des Etats. C'est ce qui fut exécuté le 8. Novembre 1712. Il s'empara du Château, arrêta le Comandant & la Garnison, & menaça la Ville de la bombarder, si elle refusoit l'entrée aux Troupes de Prusse. Les Portes lui

furent ouvertes & les Habitans prêtèrent Homage au Roi. On fit ensuite marcher deux Bataillons, pour défendre la Place en cas qu'on voulut la reprendre,

Le Landgrave de Hesse écrivit fortement là dessus aux Etats. Le Roi de Prusse en fit de même pour soutenir sa conduite à l'égard de Meurs. L. H. P. se plainquirent des Voies de fait, & alléguèrent que les Droits de S. M. étoient contestés par le feu Prince de *Nassau-Prise*, & soumis à la Chambre Impériale, qu'ils n'apporteroient aucun obstacle aux Décrets de cette Chambre; que leur Comandant, suivant leurs Ordres, ne s'étoit mêlé d'aucune Affaire Civile; que les plaintes faites contre lui étoient sans fondement; qu'il n'y avoit eu aucune opposition au Mandement de la Chambre de *Wetzlar*, de la part de la Garnison, mais de la Ville & Bourgeoisie tant seulement; qu'ils étoient même en Négociation avec l'Envoïé de Prusse sur les moïens de les contraindre à s'y soumettre; qu'on avoit surpris le Château & la Ville avec des circonstances odieuses; qu'on s'étoit servi des Armes & des Munitions de l'Etat dans cet Exploit nocturne; qu'on avoit usé de violence, . quoi qu'apparemment on en eut parlé autrement à S. M.; qu'en outre Personne n'ignoroit qu'ils avoient

reconquis cette Place sur les Ennemis du Roi, & qu'ils y avoient conservé le Droit de Garnison depuis plus d'un Siècle ; que tout cela ne pouvoit se concilier avec la bonne intelligence dans laquelle les Etats avoient le bonheur de vivre avec S. M.

Le Roi de Prusse leur répondit : Que ses instances par raport à la Succession n'ayant rien pû operer, il avoit été obligé d'en venir à ces Voies ; que le Droit de Garnison prétendu par les Etats étoit contraire aux Constitutions de l'Empire, qui défendent toutes les Garnisons étrangères ; que les Fortifications de Meurs n'avoient point été faites aux fraix des Etats, mais prises sur les Revenus de la Maison d'Orange, dont la Succession lui apartenoit ; qu'il n'étoit point vrai que ses Troupes eussent comis aucun désordre &c. Les Etats se païèrent de ces raisons, & cette Afaire fut enfin terminée sous le Règne du Roi FREDERICH GUILLAUME.

Au reste la santé du Roi FREDERICH II. s'afoblissoit, & suivant toutes les aparencees, un accident imprévû hâta sa mort. SOPHIE LOUISE DE MECKELBOURG SWERIN, alors Reine régnaute de Prusse, passa des Plaisirs bruïans à une Vie solitaire, & peu à peu à une Dévotion si excessive, qu'elle dégènera enfin en démence. Un de ses accès

l'ayant pris, elle entra dans l'Appartement du Roi par une Porte de Glaces qu'elle mit en pièces. Cette Princesse se jeta sur le Roi, qui reposoit dans un Fauteuil. Le Monarque s'éveillant fut saisi de frayeur, voyant la Reine à demi deshabillée, la Tête échevelée, les Mains, les Bras & le Visage en sang. Cette vue le frapa si fort, que la Fièvre le saisit sur le champ. Sa Maladie dura six Semaines. Pendant ce tems il reconut jusqu'à quel point il étoit chéri de ses Sujets, par les Regrets & les Vœux continüels qu'ils venoient faire sous les Fenêtres de son Appartement. Il donna au Prince Royal des marques particulières de sa tendresse : Il l'exhorta à gouverner ses Peuples avec douceur, & à encourager les Arts & le Commerce par ses libéralités. La veille de sa mort il fit appeler ce Prince pour lui dire le dernier adieu, & lui donner sa Bénédiction. Ce Grand Monarque expira le 25. Février 1713. environ à une heure après midi. Sa mort répandit un Deuil universel dans le Cœur de ses Sujets, qu'il avoit gouverné avec beaucoup de douceur & de sagesse. On lui fit des Obsèques d'une magnificence extraordinaire.

Ce Monarque fut un des plus magnifiques qui ait été placé sur le Trône. Il
en-

entretenoit une fort belle Garde. Outre un Bataillon de Grenadiers, il avoit une Compagnie de Mousquetaires à cheval, toute composée de François Réfugiés, une de cent Suisses, & des Gardes du Corps superbement habillés. Le Palais Royal, l'Arcenal & divers autres Edifices sont des Monumens de la Magnificence de ce Prince. Il augmenta les Privilèges des François Réfugiés, leur fit bâtir des Eglises, & assigna des Pensions aux Ministres: Il leur donna aussi un Colège pour y faire instruire leurs Enfans, & fonda un Revenu pour ceux qui n'avoient pas dequoi subsister, & en qui on trouvoit des dispositions pour les Sciences. Il voulut qu'ils ne fissent plus qu'un Peuple avec ses autres Sujets, & il fut jusqu'à sa mort le Père des uns & des autres. Mais ce qui est encore très remarquable, c'est que ce Grand Roi vit approcher le moment critique de sa fin avec tranquillité. Il quite sans regret les Grandeurs humaines & ne s'ocupe que des Biens célestes. N'est ce pas là le plus grand Eloge qu'on puisse donner à un Souverain? Sa conduite rend sa Gloire immortelle, lors qu'il est surtout Home juste & Home de bien au tems de sa mort.

NEUCHÂTEL E. M****.

NB. Mr. JEAN CHRIST de Bâle a donné tout récemment une magnifique Edition de cette Histoire.



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

G E N È V E.

L'Académie de Genève fut assemblée le 29. du passé, à l'occasion des Promotions qui se font toutes les Années. Après la distribution des Prix, il y eut, suivant la coutume de très beaux Discours, qui méritent bien d'être annoncés. Mr. le Professeur VERNET en qualité de Recteur commença. Sa Harangue roula sur la manière de porter un Esprit philosophique dans l'Étude de l'Histoire. Il traita son sujet avec beaucoup de délicatesse & de solidité. Mr. le Professeur NECKER répondit à cette Question, qui lui étoit faite par un Etudiant en Droit, *Si les Loix Naturelles ne tiennent pas un peu de la nature des Conseils, & si de tels Conseils ne sont pas obligatoires?* C'est ce qu'il expliqua très bien, en se déterminant pour l'affirmative. Mr. le Professeur CALANDRIN répondit aussi à cette autre Question curieuse, *D'où vient la Couleur des Nègres?* Il raporta les faits & les particularités de ce Phénomène; ensuite il montra que des Causes physiques suffisent pour expliquer

quer la différence des Blancs & des Noirs, sans qu'il faille recourir à la supposition de deux différentes Races d'Hommes.

L'Ecolier qui harangua aussi ce jour là, suivant l'usage, fit d'abord l'Eloge du jeune Mr. BARATTIER, & prétendit ensuite que l'on avoit eu tort de leur objecter cet exemple singulier, pour leur faire honte, puis que ce Phénomène est sans conséquence, & que la mort de ce jeune Savant fait assez voir que l'on ne doit rien souhaiter de si précoce.

Mr. le Professeur MAURICE fit en François la Récapitulation de tout ce qui avoit été dit, & il y joignit plusieurs Réflexions également utiles & agréables.

AVIS sur les Bains.

À Saison des Bains étant des plus favorables cette Année, on croit faire plaisir au Public d'avertir, qu'on peut les prendre très agréablement à YVERDON, où on est très content à tous égards du Fermier des Bains, tant pour le prix, que pour la propreté & le bien être. L'excellence de ces Bains, a été démontrée par un Savant Médecin dans le Journal de Mars dernier, page 309. Tous ces avantages, joints à celui de la bonne Compagnie, inciteront plusieurs Persones à profiter d'un Molen si salutaire, pour conserver la santé, ou pour la rétablir, si on a le malheur d'en être privé. Le Fermier prend aussi des Pensions pour toute l'Année, à un prix modique.

AVIS.



A V I S.

UN Seigneur de grande Naissance & de grandes facultés, dans la Prusse Roiale, faisant son occupation unique des Belles-Lettres, dont il a une Bibliothèque des mieux choisies & des plus copieuses, dans son Château, souhaiteroit fort d'avoir auprès de lui quelque Homme de Lettres, qui voulut se fixer & s'attacher à sa Personne, constamment & pour toujours, sur le pied de Secrétaire de confiance; & qui fut en j'état, non seulement d'écrire toutes sortes de Lettres en Latin, François & Allemand; mais encore capable de faire de bones & élégantes Traductions de François en Latin Cicéronien. Le tout aux conditions suivantes:

Il aura sa Table avec ce Seigneur, frugale, mais très-honête.

Un Logement comode à côté de la Bibliothèque, dont on lui laissera une Clef; & pour Apointemens Cent Ducats d'or par An, païés Mois par Mois.

Il faut qu'il ait quelque teinture des Belles Lettres.

Qu'il ne soit point Homme d'Eglise, parce qu'on le destine à être un jour Gouverneur d'un Fils de ce Seigneur, qui est encore en Enfance.

Qu'il soit vieux Garçon, sans envie de se marier, ou Veuf, pour éviter l'embaras d'un Ménage, & qu'il ne soit point chargé de Famille. tout au plus d'un seul Enfant.

Come ce Seigneur prétend choisir sur le nombre des Postulans, celui qui se trouvera être le plus capable pour les Traductions de François en Latin, ce qui est le point essentiel; & que s'il se nommoit, on l'engageroit, à force de recommandations, de choisir celui qui ne lui conviendrait pas, ainsi que cela est déjà arrivé à l'égard d'un Homme qu'il a été obligé de prendre par faveur, & de renvoyer à cause de son insuffisance dans le stile Latin: Ce Seigneur a pris le parti, pour ne pas se compromettre avec personne, de ne vouloir se

le nombre, qu'à celui qu'il aura choisi pas préférence. Cependant les Postulans de cet Emploi pourront lui écrire, sous le nom de MECENE; en adressant leurs Lettres cachetées, à Mrs. les Heritiers CRAMER & Frères PHILIBERT, Libraires de Genève, qui les feront parvenir à leur destination.

Il faut que chaque Postulant done dans sa Lettre un Essai de sa capacité du côté du stile, dans les Langues Latine, François & Allemande; mais du moins dans la Latine.

Il faut aussi, qu'il y done des indices suffisans sur ses Noms, Religion. Pais, Sejour, âge, état, & qualité; sur l'âge de son Enfant; & l'état de ses Pere & Mère, s'il en a encore.

Celui sur qui tombera le choix, recevra une Lettre d'avis sur la préférence qu'on lui donera, & sera défraté de son Voiage.

S'il se trouvoit n'avoir d'autre Enfant, qu'un seul Garçon, il faudroit qu'il se plaçât dans son Pais: si c'étoit une Fille, elle seroit placée auprès de deux Nieces que ce Seigneur élève chés lui; mais il faudroit que cette Fille fût le François, toutes sortes d'Ouvrages de Femmes; qu'elle fut bien élevée; & de l'âge à peu près de ces deux Demoiselles, qui sont de dix & douze ans, pour être leur Compagne, & en se jouant leur apprendre la Langue François. Elle auroit pour ses Apoinemens, 40 Ducats d'or par an, & la Table avec ces Demoiselles.

Si au contraire, il se trouvoit que cet Home qu'on cherche, se trouvat sans aucun Enfant, mais qu'il eut une Sœur, qui eut les qualités enoncées, & qui voulut le suivre, on la recevoit aux mêmes conditions.

Si avec la réputation des Belles-Lettres, & l'usage du beau stile Latin, cet Home se trouvoit encore avoir la capacité nécessaire, pour gouverner une Maison, on augmenteroit les Gages à proportion de sa capacité.

On attendra jusqu'au premier jour d'Août, avant de se fixer sur le choix; ainsi ceux qui postulent cette Place, ne doivent pas tarder à écrire, sans faire les Paquets trop gros, & sans oublier de doner l'essai de leur stile Latin & François dans leurs Lettres, joint au détail exact & circonstancié sur les demandes ci-dessus énoncées.



LOGOGRIPE.

Prenés un mot & divisés le en trois,
En negligant certaines Loix ;
Dans le premier trouvés une Rivière,
Dans le second soit un Ton de la Voix ;
Pour achever la diction entière,
Vous joiadrés un mot dont la douceur
Me fait encore un grand plaisir au Cœur :
C'est le plus doux, que j'ouis de ma vie :
Mais évités, pour sauver vôtre honneur,
Ce que le mot tout entier signifie.

L'Enigme du Mois passé est un JEU DE
CARTES DE PIQUET.



T A B L E.

P articularités concernant le Lac Léman.	507
Lettre à l'ocasion du nouveau Traité de Mr. De Piermont sur le Droit Naturel.	538
Réflexions sur la Vanité.	548
Extrait d'un Ouvrage nouveau de Mr. BIANCHI, sur la triple Génération, qui a lieu dans le Corps humain.	556
Extrait de l'Histoire de FREDERICH GUILLAUME, Roi de Prusse.	576
Assemblée de l'Academie de Genève.	612
Avis sur les Bains d'Yverdon.	613
Avis aux Persones de Lettres.	614
Enigmes & Logogripes.	616